

Bibliothèque numérique

medic @

**Boissier, Raymond. - La mort de
Voltaire (étude clinique rétrospective)**

1916.

***Paris : Librairie médicale et
scientifique - Jules Rousset***

Cote : 146884

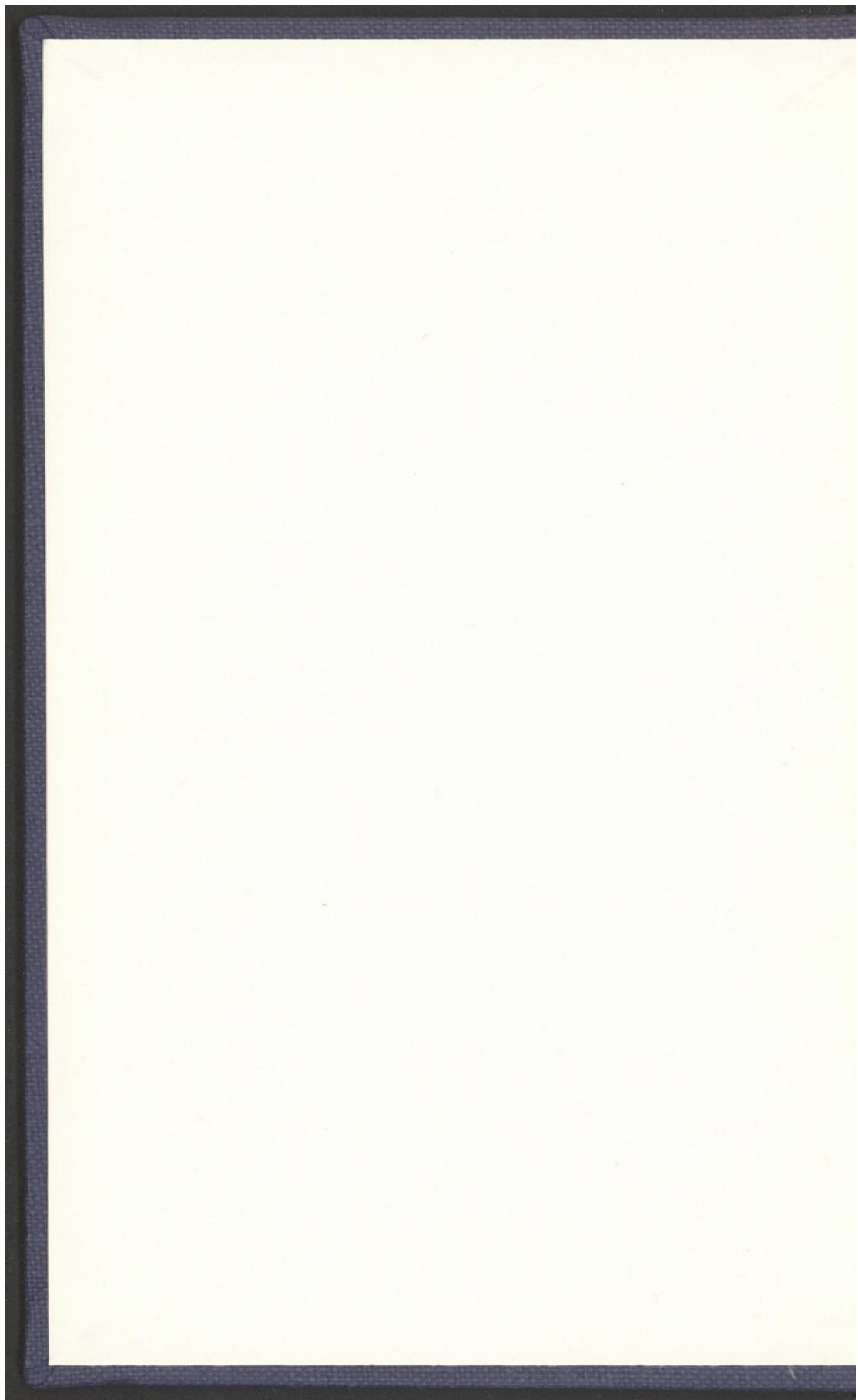


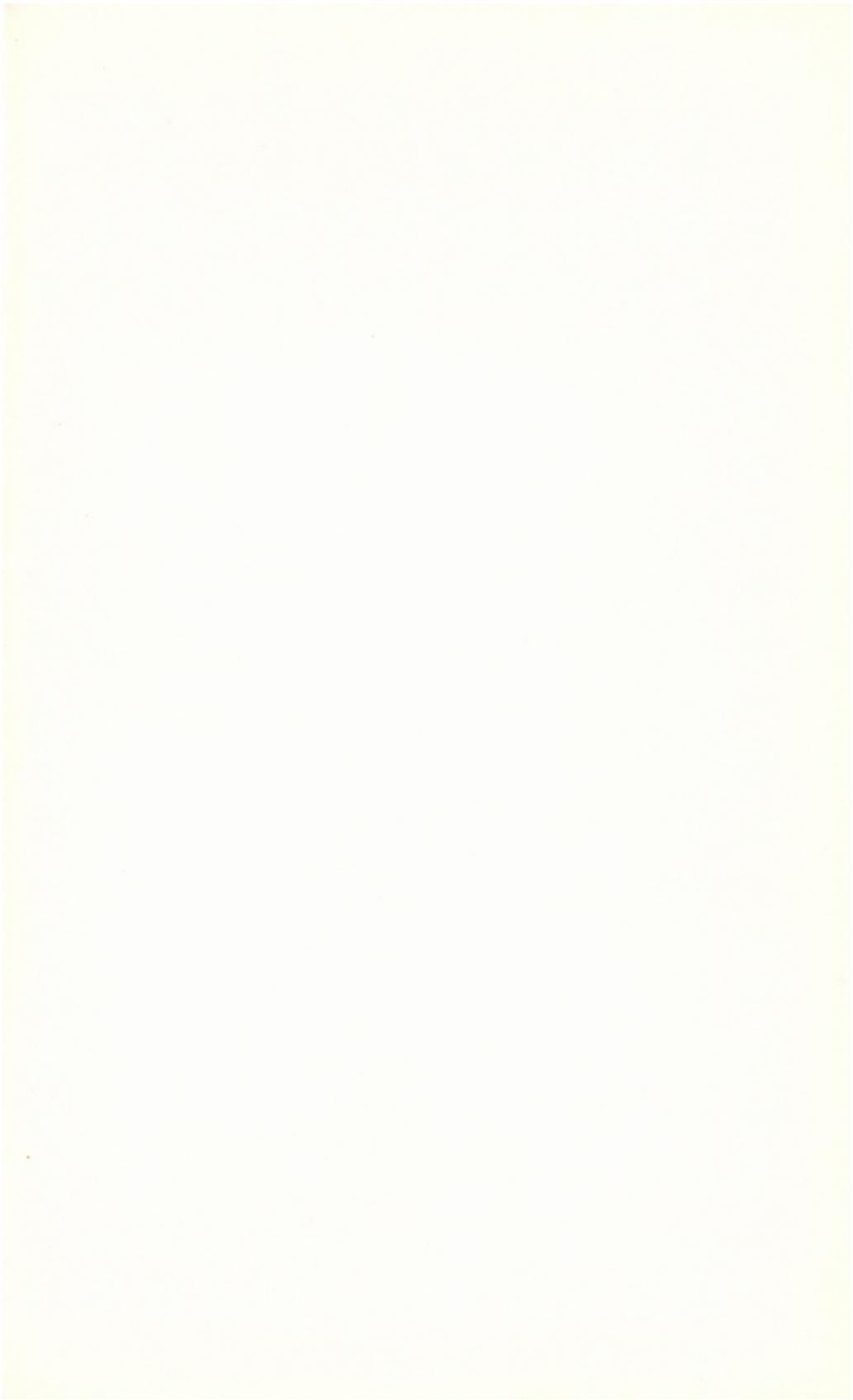
Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?146884>

Photocopies interdites
S'adresser au
bibliothécaire -

opies
duelle
TAIRE
M.



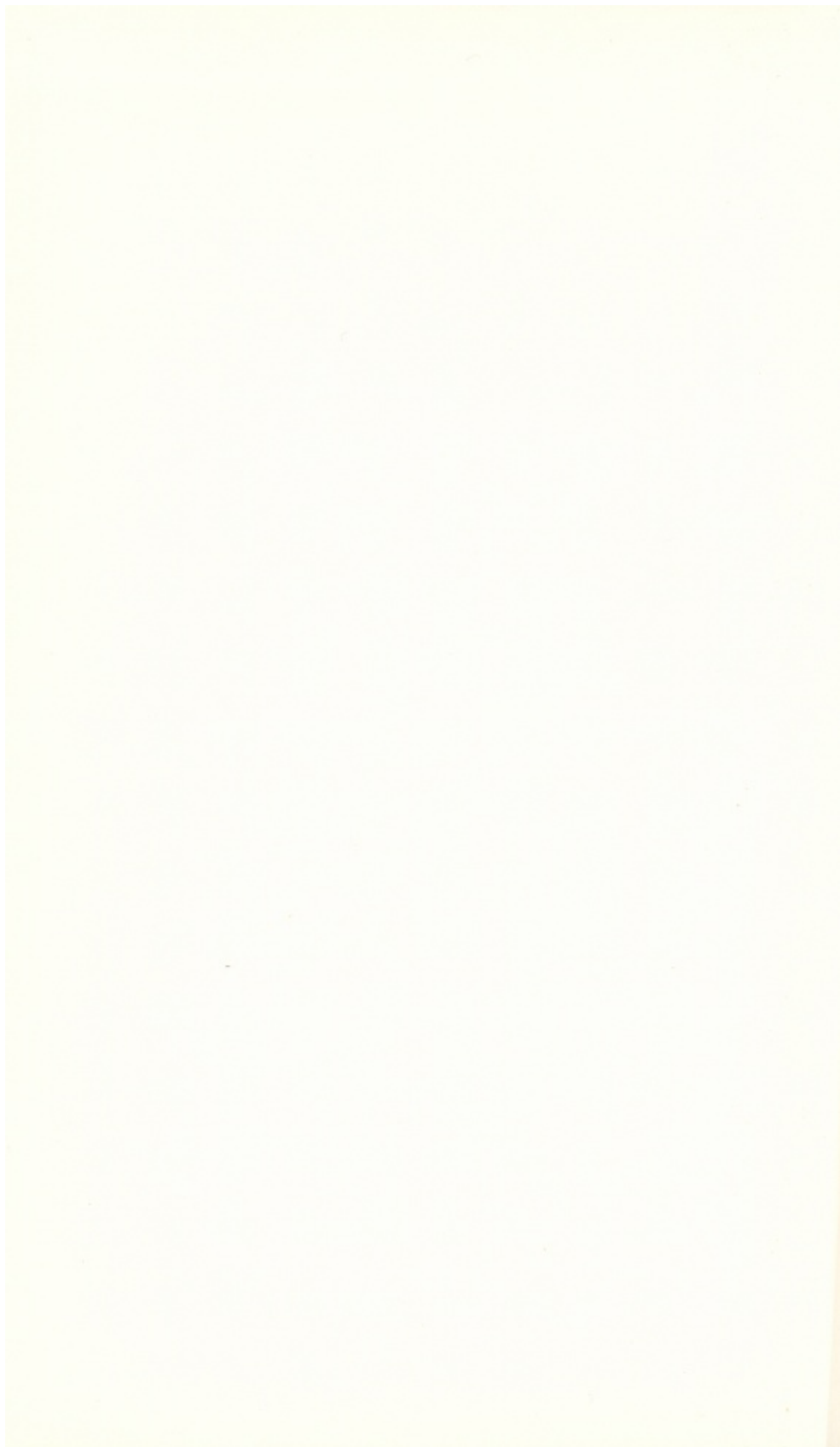


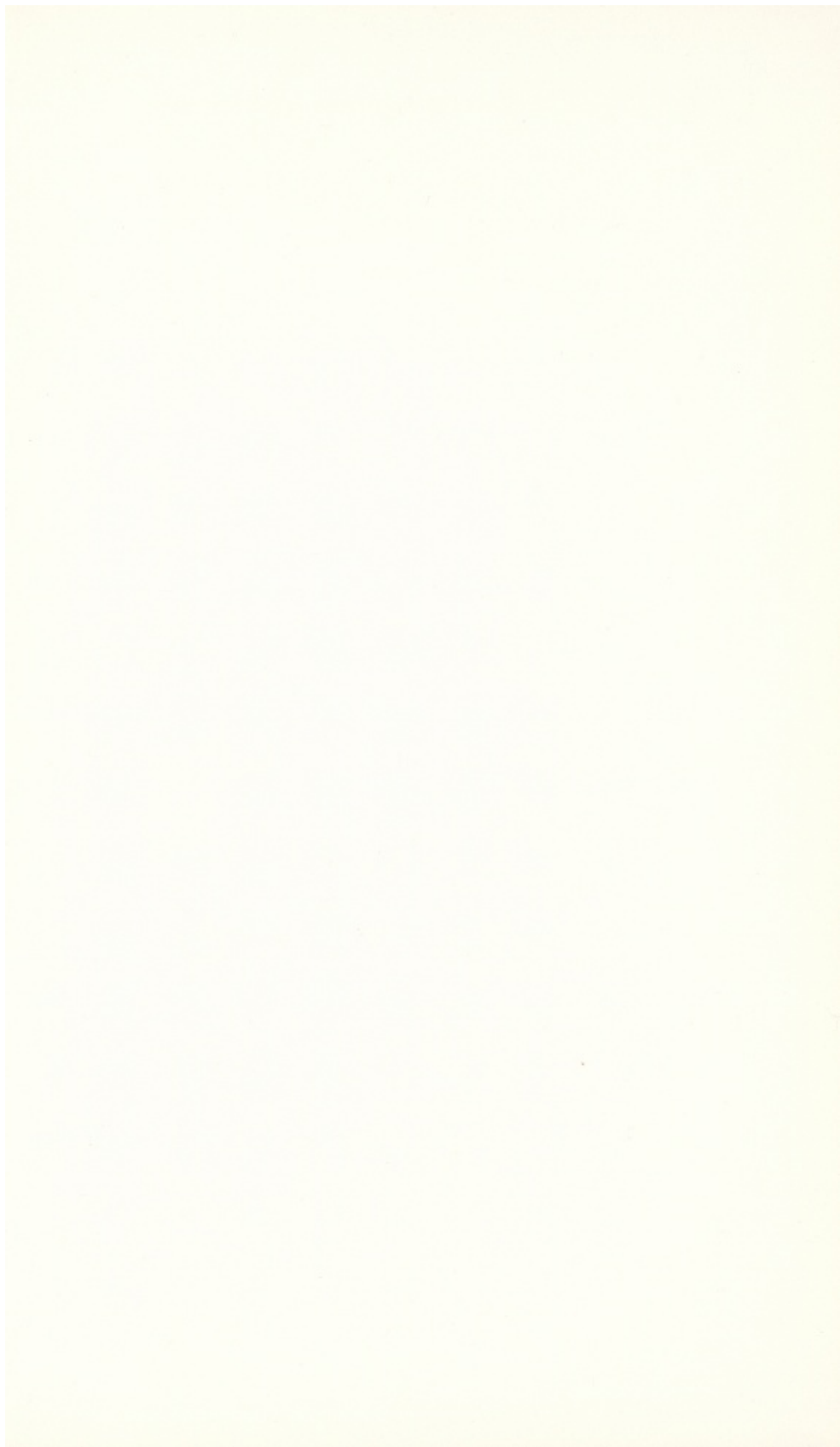
Ets J. ARDOUIN et Cie
1999

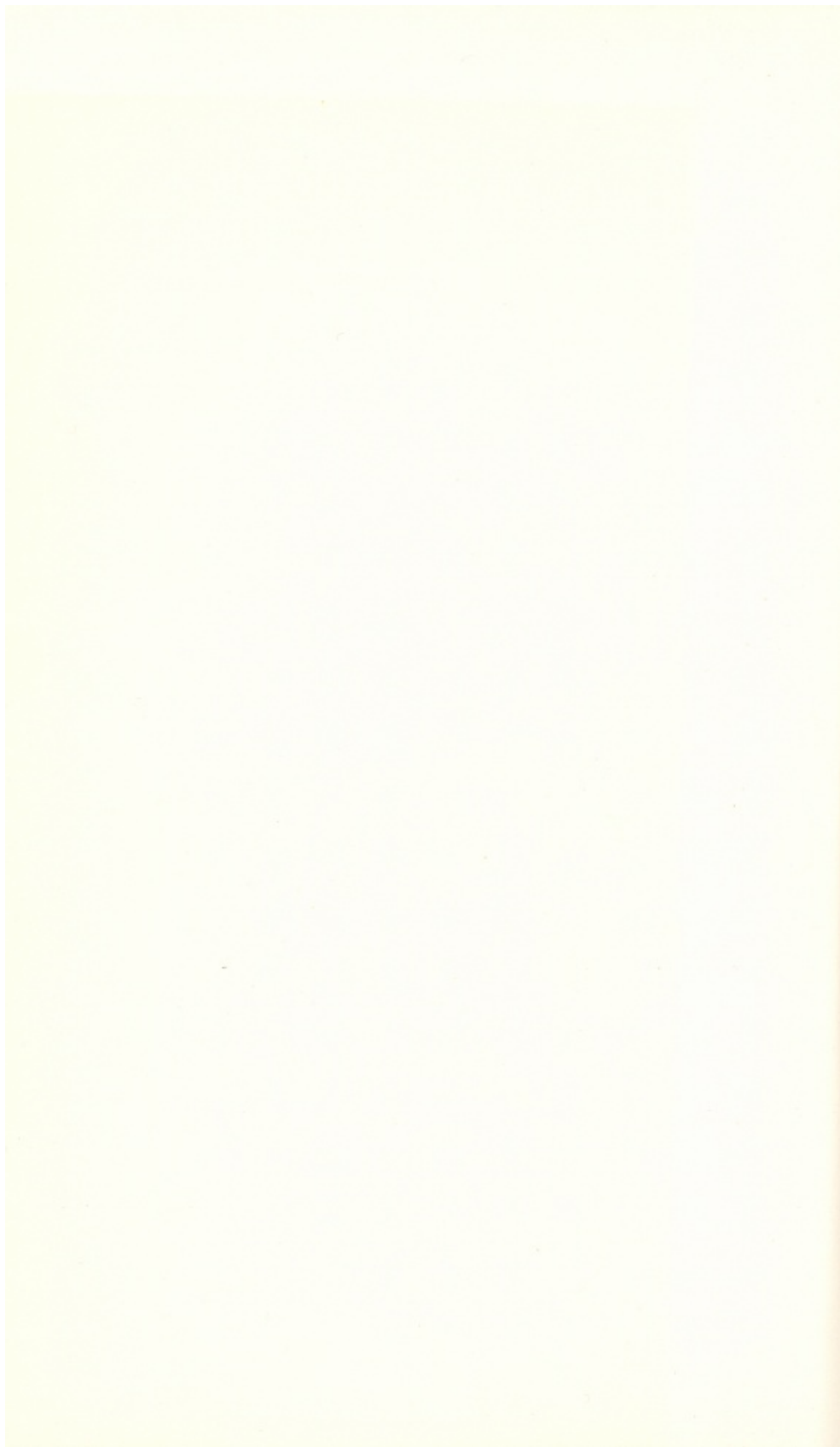
BIU Med

G. Blene

1







884

déplacé Biographie. 146884 15 P.

146884

HH

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1916

THÈSE

N°

POUR
LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PAR

Raymond BOISSIER

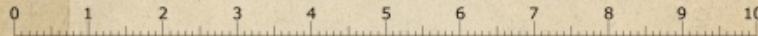
Né à Levallois-Perret, le 13 septembre 1891
Interne des Prisons de la Seine,
Externe en premier des Hôpitaux

LA MORT DE VOLTAIRE

(Étude clinique rétrospective)



Président : M. DEBOVE, professeur



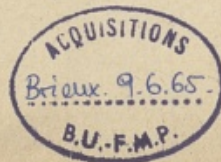
PARIS

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

JULES ROUSSET

1, RUE CASIMIR-DELAVIGNE
ET RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 12,

1916



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LE DOYEN, M. LANDOUZY

ASSESEUR : G. POUCHET

PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS
Physiologie	CH. RICHET
Physique médicale	WEISS
Chimie organique et Chimie générale	DESGREZ
Parasitologie et Histoire naturelle médicale	BLANCHARD
Pathologie et Thérapeutique générales	ACHARD
Pathologie médicale	WIDAL
	TEISSIER
Pathologie chirurgicale	LEJARS
Anatomie pathologique	PIERRE MARIE
Histologie	PRENANT
Opérations et appareils	AUGUSTE BROCA
Pharmacologie et matière médicale	POUCHET
Thérapeutique	N.
Hygiène	CHANTEMESSE
Médecine légale	N.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	LETULLE
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER
	DEBOVE
Clinique médicale	LANDOUZY
	GILBERT
	CHAUFFARD
	HUTINEL
Maladies des enfants	
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	GILBERT BALLEZ
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GAUCHER
Clinique des maladies du système nerveux	DEJERINE
	DELBET
Clinique chirurgicale	QUENU
	N.
	HARTMANN
Clinique ophthalmologique	DE LAPERSONNE
Clinique des maladies des voies urinaires	LEGUEU
	BAR
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE
	RIBEMONT-DESSAIGNES
	POZZI
Clinique gynécologique	KIRMISSON
Clinique chirurgicale infantile	ALBERT ROBIN
Clinique thérapeutique	MARFAN
Hygiène clinique de la première enfance	

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.			
ALGLAVE	GUILLAIN	LOEPER	ROUSSY
BERNARD	JEANNIN	MAILLARD	ROUVIERE
BRANCA	JOUSSET (A.)	MOCQUOT	SAUVAGE
BRUMPT	LABBE (H.)	MULON	SCHWARTZ (A.)
CAMUS	LAIGNEL-LAVASTINE	NICLOUX	SICARD
CASTAIGNE	LANGLOIS	NOBECOURT	TANON
CHAMPY	LECENE	OKINCZYC	TERRIEN
CHEVASSU	LEMIERRE	OMBREDANNE	TIFFENEAU
DESMAREST	LENORMANT	RATHERY	VILLARET
GOUGEROT	LEQUEUX	RETTNER	ZIMMERN
GREGOIRE	LERREBOULLET	RIBIERRE	
GUENIOT	LERI	RICHAUD	

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation

146884

8

A MON PÈRE

146884

Qui chaque jour me montre le chemin du devoir.

A MA MÈRE

Qui fit de moi, contre ma volonté, un médecin, pour lui prouver que littérature et médecine peuvent aller de compagnie, en même temps qu'en témoignage de mon amour filial.

A MON ARRIÈRE GRAND' TANTE

En souvenir du temps où je courais les landes et les halliers, dans les gorges sauvages de mon Auvergne tant aimée.



146884

MEIS ET AMICIS

IN MEMORIAM

A TOUS MES CAMARADES MORTS POUR LA PATRIE

R. Boissier

1



MON PÈRE
AU PLUS CHER DE MES MAÎTRES

MONSIEUR LE PROFESSEUR DEBOVE

Doyen honoraire de la Faculté de Paris
Professeur de Clinique médicale
Membre de l'Académie de Médecine
Commandeur de la Légion d'honneur

Que votre nom, Monsieur, soit inscrit en lettres capitales au seuil de cet opuscule, et ce sera déjà pour moi un excellent titre de gloire... Il dénoncera aux yeux de tous le grand honneur dont vous m'avez comblé en daignant accepter la présidence de ma thèse... Il constituera pour moi le meilleur des boucliers contre l'opinion publique, car je compte sur l'éclat dont il resplendit pour faire pardonner mes faiblesses et mes fautes.

Enfin, il me fournira l'occasion, que je saisis avec joie, de vous témoigner publiquement toute ma reconnaissance affectueuse.

Je n'ai passé que dix-huit mois auprès de vous, mon cher Maître, et cependant c'est de vous que je tiens le meilleur de ma science. Combien j'aime à me rappeler vos cliniques au chevet du malade, du temps où j'étais votre externe, modestement effacé dans l'ombre de M. du Castel!... Avec quel intérêt passionné je suivais les discussions étincelantes en lesquelles votre génie encyclopédique s'élevait du symptôme à la maladie, de la maladie à la médecine et de la médecine à la philosophie! Combien de maximes, combien



d'aphorismes, combien de préceptes ne vous dois-je pas ?

C'est dans ces trop courtes leçons que j'ai puisé le goût de l'histoire de notre art. Si maintenant j'accompagne souvent Cléo chez Esculape, c'est que vraiment j'étais las de paraître sot, de rester bouche close lorsque vous nous parliez de nos ancêtres...

Peut-être aussi vous demanderez vous pourquoi j'ai choisi ce sujet étrange : *la Mort de Voltaire* ? C'est que, mon bon maître, le père de *Candide* et vous, vous n'êtes pas tellement éloignés dans le domaine philosophique ; vous avez le même scepticisme désabusé, mais aimable, la même ironie amère, mais souriante, le même dédain de l'humanité parce que, tous deux, vous la connaissez à merveille avec ses vices et ses vanités... et puis, comme les héros du patriarcat, vous professez l'indulgence et la bonté.

J'ai spéculé sur ces deux qualités, Monsieur, pour vous infliger sans crainte une dédicace aussi copieuse : ne veuillez y voir, je vous en prie, qu'un témoignage de ma gratitude et de mon affection.

A MONSIEUR LE DOCTEUR SCHEFFLER (de Saint-Étienne)

Officier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre

*Qui m'enseigna la thérapeutique
et se montra pour moi le plus bien-
veillant des amis.*

A MONSIEUR LE DOCTEUR ÉMILE PASCAL

Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre

*Qui, depuis mes débuts dans le monde
médical, m'a favorisé de sa science et de
son expérience.*

A MES MAITRES DANS LES HOPITAUX

Stage

MONSIEUR ARROU
Chirurgien de la Pitié

MONSIEUR MAUCLAIRE
Chirurgien de la Charité

MONSIEUR BELIN
Médecin de la Charité

MONSIEUR TUFFIER
Chirurgien de Beaujon

Externat

MONSIEUR DESCOMPS
Chirurgien de la Consultation de Beaujon

MONSIEUR MARCILLE
Chirurgien de la Consultation de Beaujon

MONSIEUR THIBIERGE
Médecin de Saint-Louis

MONSIEUR DEBOVE
Médecin de Beaujon

MONSIEUR JEANNIN
Accoucheur de Baudelocque

Internat auxiliaire

MONSIEUR DALCHÉ
Médecin de l'Hôtel-Dieu

A MES MAITRES DE L'INFIRMERIE CENTRALE
DES PRISONS DE LA SEINE

MONSIEUR BERNARD
Chirurgien-chef

MONSIEUR THOUVENEL
Médecin-chef

MONSIEUR BÉCOURT
Médecin-adjoint

MONSIEUR JOSEPH
Ophtalmologiste

A MES CHEFS DURANT LA GUERRE

MONSIEUR LE MÉDECIN-MAJOR DE 2^e CLASSE BUYCK
Du 3^e génie (10 août-3 novembre 1914)

MONSIEUR LE MÉDECIN AIDE-MAJOR DE 2^e CLASSE GALLIOT
Du train sanitaire P. O. n° 6
(3 novembre 1914-8 juillet 1915)

MONSIEUR LE MÉDECIN-MAJOR DE 1^{re} CLASSE HAURY
Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de Guerre
Commandant le groupe des brancardiers de la 63^e division
(15 juillet-25 septembre 1915)

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL JULLIEN
Commandant la 63^e division

*Qui se montra pour moi, pendant mon
séjour dans le secteur de Soissons, le plus
aimable des chefs. En souvenir des fouilles
archéologiques que j'ai effectuées sous sa
direction.*

LA MORT DE VOLTAIRE

(Etude Clinique rétrospective)

AVANT-PROPOS

I

Il est d'usage, au moment décisif où l'on va s'engager dans la lutte quotidienne, de détourner la tête et de contempler une dernière fois le chemin parcouru. Je vais bientôt terminer mes études médicales, voler de mes jeunes ailes, prendre des responsabilités auxquelles la pratique hospitalière ne m'a guère préparé, et me trouver en face du devoir.

C'est à cette heure qu'il est doux de se recueillir... Avant d'oublier la route des hôpitaux familiers, c'est pour moi une très agréable servitude de me rappeler tous les bienfaits reçus, et de commencer à payer mes dettes... de reconnaissance.

C'est tout d'abord à M. Pierre Descomps que va ma gratitude émue : c'est lui qui guida mes premiers pas hésitants. C'est lui qui me réconforta dans les heures nombreuses où je doutais des autres et de moi-même : sa douceur, sa bienveillance envers les malades, son enseignement clair et précis, ses causeries à bâtons rompus sur

toutes les branches de l'entendement humain, m'ont attaché à lui par de solides liens. Cette consultation de Beaujon m'est chère à d'autres titres encore, car j'y reçu les leçons de M. Marcille qui m'orienta vers la Gynécologie et de M. Plançon qui fut pour moi comme un grand frère, plein d'expérience et de bonté.

C'est encore à Beaujon que je devins l'élève de M. André Jousset, dont les admirables travaux sur la tuberculose sont gravés dans ma mémoire d'une manière indélébile.

M. du Castel fut dans le service de M. Debove le plus amical des chefs de clinique.

Parmi les maîtres que j'eus à Fresnes, où j'accomplis quelque neuf mois à mon retour du front, je dois des remerciements tout particuliers à M. Bernard qui m'initia à la technique opératoire, à M. Bécourt qui ne cessa de me donner ses conseils précieux à plus d'un titre, enfin à M. Joseph, qui m'inculqua les notions d'ophtalmologie indispensables à un praticien.

J'ai réservé la dernière place à M. Jeannin, professeur agrégé, accoucheur des Hôpitaux. Venu chez lui pendant la guerre, dans un service fatalement déserté, j'ai pu sous sa direction me perfectionner en gynécologie, et acquérir la pratique obstétricale. Je suis heureux de rendre hommage ici à sa bienveillance avec laquelle il m'accueillit à Baudelocque.

Je dois également remercier M. Champeaux, chef de clinique, et M. Dubois, moniteur, qui ne m'ont jamais refusé conseils ni assistance.

Enfin, je n'oublie pas que c'est M. le D^r Cabanès qui m'a indiqué la plupart des sources en lesquelles j'ai puisé

le plus clair de ma thèse : il m'a largement ouvert ses collections, trésors inestimables dus à des années de patientes recherches : *donec cuique suum!*

Il ne me reste qu'un devoir : c'est dire à M. Rouy, Chef du personnel à l'Assistance publique, combien je lui suis reconnaissant de toute la sollicitude qu'il m'a témoignée durant mon passage dans les hôpitaux parisiens.

II

La thèse que je vais soutenir aujourd'hui n'est pas celle que j'avais méditée : elle n'en constitue qu'un chapitre.

En effet, j'avais projeté depuis longtemps d'écrire un ouvrage important sur « Voltaire et les Médecins ». Après une introduction en laquelle j'exposais une relation de sa vie, et le tableau de la médecine à son époque, je passais à l'étude de sa pathologie. En lisant sa correspondance, on est frappé du nombre de symptômes dont il s'accuse, des maladies dont il se vante, car je suis très sceptique sur leur réalité. Je décrivais alors longuement sa mort, les circonstances embrouillées qui l'accompagnèrent, ses causes mal définies jusques à nos jours.

Une autre partie de ce travail eût relaté l'histoire des médecins avec lesquels Voltaire eut des rapports, soit comme malade, soit comme thérapeute, soit comme auteur ; et la liste en est longue : Tronchin, La Mettrie, Sénac, Sylva, Haller, Helvétius, Lorry, etc.

La dernière partie, enfin, eût été consacrée à l'examen critique de ses idées médicales, car il a semé par tous ses

livrés des opinions discutables sur l'inoculation, sur l'origine de la vérole, sur la peste, sur une foule de drogues qu'il recommandait à ses amis et connaissances etc...

Une telle œuvre m'eût demandé pas mal d'années: je m'y étais résigné, lorsque la guerre est venue bouleverser mes plans; le temps inexorable me presse, car je vais bientôt regagner le front, où les recherches médico-littéraires sont pour le moins délicates à effectuer. Cette certitude m'a donc incité à écourter ma thèse en en restreignant l'envergure: j'espère que les circonstances seront auprès de mes juges la meilleure des excuses, et me vaudront leur indulgence.

CHAPITRE PREMIER

Les Débuts du Voyage

I

L'hiver de 1778 n'avait rien de bien particulièrement plaisant à Ferney. Voltaire n'était plus jeune ; malgré sa verdeur et son entrain il déclinait ; les jours se succédaient lentement et les soirées trop longues n'étaient plus occupées par des festins joyeux, par des causeries étincelantes où la verve du philosophe s'entourait d'éclairs ; plus de marionnettes, ni de théâtre. Les gens de la noce étaient partis...

Cette existence monotone ne seyait guère à la grosse M^{me} Denis, sa nièce, qui adorait les fêtes, le bruit, le monde : autant la campagne lui plaisait jadis quand la solitude en était peuplée, autant elle lui pesait maintenant dans la maison désertée.

Les hôtes de Ferney, M. de Villevieille, le marquis de Villette (1), et la jeune femme qu'il venait d'y épouser le

1. Le marquis Charles-Michel de Villette fut une figure originale de cette fin de siècle. Fils d'un trésorier aux Guerres, il naquit à Paris le 4 décembre 1736, et respectait assez peu sa mère pour se prétendre le fils de Voltaire. Malgré sa légendaire couardise, qui le rendit la fable

12 novembre 1777, Reine-Philiberte de Varicourt, n'avaient qu'une envie, qu'une hâte: décider le vieillard à regagner Paris, dont il s'était exilé depuis si longtemps. Une conjuration s'ourdît dans le silence. Toutes les armes sournoises sont successivement mises en jeu. Voltaire, malade, n'aurait-il pas à Paris des soins éclairés? Les maîtres de la science viendront le consulter, et parmi eux, Tronchin, Tronchin le Guérisseur...

Ensuite, le procès en lequel M^{me} Denis se trouve engagée, ainsi que d'autres affaires d'argent nécessiteraient bien un court séjour à Dijon... et Dijon n'est-il pas sur la route de Paris ?

Jusque-là point de succès.

de la cour et de la ville, il servit quelque temps aux armées, mais se retira vite du danger avec le grade de maréchal général des logis de cavalerie.

Faiseur de vers, aimable, spirituel, galant, frivole, marivauteur et philosophe, il avait tout pour réussir: ses mœurs même le signalaient à la curiosité publique: quand, à la stupéfaction de tous, il se maria, l'avocat Marchand lui décocha cette flèche empoisonnée:

Villette, pour son mariage,
Revient à de plus chastes feux.
Voltaire, qui forma ces nœuds,
Lui garantit un pucelage,
Mais l'époux en réclame deux;
Selon lui, tout sert en ménage.

Après son mariage, il ne changea guère de conduite, et sa femme, disent les correspondances du temps, eut toutes les peines du monde à se dérober à ses exigences... socratiques.

Lorsque le souffle nouveau fit éclore la Révolution, Villette répudiant son marquisat pour devenir simple citoyen fut élu député à la Convention par le département de l'Oise et rédigea les cahiers du bailliage de Senlis. Ayant voté contre l'exécution de Louis XVI, il devint suspect à son tour, et ne fut sauvé de l'échafaud que par sa mort, survenue le 9 juillet 1793.

Il contribua de toutes ses forces à la gloire de Voltaire: il laissa des poésies fugitives, des discours politiques et des lettres.

Alors on imagine mieux. On lui fait croire que la Cour brûle du désir impatient de le voir. La reine, Monsieur le comte d'Artois, tout ce que Versailles comptait de princier ou de célèbre n'attendent que sa venue pour le porter en triomphe ; on lui fait lire des fausses lettres, on lui fournit de faux rapports.

Or, les seuls Parisiens qui véritablement tenaient à sa présence, c'étaient les encyclopédistes, les philosophes ; pour eux, Voltaire était un chef, un drapeau, un symbole. Si le populaire, comme ils le pouvaient prévoir, lui faisait bon accueil, c'est à eux, à leurs idées qu'irait le suffrage de la foule. Ce serait un camouflet infligé au parti clérical, qu'ils avaient de concert combattu sans répit, en un mot c'était *écraser l'infâme*.

Le vieux malade commençait à céder, mais ce qui dissipa ses dernières hésitations, ce fut l'appel que l'on fit à son sentiment paternel. A quatre-vingt-quatre ans il venait d'enfanter un monstre non viable, *Irène*, aujourd'hui complètement illisible. Spéculant sur sa vanité d'auteur, on lui représenta que les comédiens seraient trop heureux de pouvoir bénéficier de ses conseils, que le succès de la pièce était assuré s'il voulait bien se déranger et qu'il goûterait en personne l'ivresse violente du triomphe.

Machiavel n'eût pas mieux choisi ses arguments, le complot réussit. Voltaire se résout à partir et décide de loger dans l'hôtel du marquis de Villette. Le 3 février, M^{me} Denis et le ménage Villette partent les premiers pour tout préparer.

Le 5 à midi, Voltaire, avec Wagnière et un cuisinier, dit adieu à Ferney qu'il ne devait plus revoir. Il couche le

soir même à Nantua, le 6 à Senecey, le 7 à Dijon, où il règle quelques affaires. Le 10 février à 3 h. 1/2 du soir, il passait les portes de Paris.

La nouvelle de l'arrivée du patriarche se propagea en un clin d'œil par la ville comme le feu d'une traînée de poudre. Aussitôt la société se rua à l'assaut de l'hôtel de la Villette. La maison était ouverte à chacun ; on se présentait d'abord au salon où trônaient M^{me} Denis et la marquise, puis, Voltaire ayant été prévenu, on se rendait dans sa chambre, et l'on se retirait bientôt enchanté d'un souvenir, d'un mot aimable ou d'un sourire.

Le premier soin de Voltaire en arrivant à Paris fut de se rappeler qu'il était malade. En conséquence il écrivit aussitôt à Tronchin, non sans quelque appréhension de se voir rebuter.

Les rapports entre ces deux hommes avaient été pour ainsi dire rompus pendant plus de dix ans, ce n'est qu'en 1777 qu'ils s'étaient réconciliés au sujet d'une indisposition de M^{me} Denis, mais le ton des lettres de Tronchin à cette époque est rempli d'amertume et de reproches sous-entendus.

Cependant le médecin fit son devoir, et s'il ne donna pas ses soins à un ami, il se montra auprès du malade plein d'une sollicitude et d'un dévouement qui ne se démentirent pas un instant jusqu'à la mort. Dès sa première visite il le prévint du danger qu'il courrait en s'obstinant à rester dans la capitale des lettres. Les visites, les parlotes, les actes à déclamer, les corrections incessantes apportées à l'infortunée *Irène*, la correspondance dictée à Wagnière, les affaires multiples à entreprendre, tout cela ne valait rien à un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, plus désarmé

qu'un enfant devant l'adulation, les compliments et les caresses.

Tronchin prêcha dans le désert. Voltaire se livra à la curiosité de centaines de visiteurs, de tous ceux qui l'avaient connu à une minute de son existence, et de tous ceux à qui la vogue du moment, le talent ou l'intrigue faisait un titre quelconque.

Le samedi 14, la comédie, conduite par M^{lle} Vestris et par Bellecour vient lui payer le tribut qu'elle lui doit. Il y eut encore ce jour-là une grande affluence chez lui. Aussi le lendemain Voltaire éprouve-t-il de violentes douleurs dans la vessie. Tronchin, toujours sage, ordonne le repos absolu. C'était demander l'impossible, car la chambre du malade se transformait de plus en plus en champ de foire. M^{me} Necker s'y présenta. Franklin y conduisit son petit-fils pour le faire bénir de la main auguste du philosophe, et Voltaire imposant les mains sur le front de l'enfant lui dit « God and Liberty » (1).

Le soir de cette journée, le malade présentait de l'œdème des jambes, et Tronchin pour endiguer le flot des visiteurs, se décidait à rédiger un entrefilet pour *le Journal de Paris*; mais il n'y parut que le vendredi 20 février; en voici la teneur :

J'aurais fort désiré de dire de bouche à M. le marquis de Villette que M. de Voltaire vit, depuis qu'il est à Paris, sur le capital de ses forces, et que tous ses vrais amis doivent souhaiter qu'il n'y vive que de sa rente. Au ton où les choses vont, les

1. Wagnière ajoute le mot « tolérance »; quoique vraisemblable il n'a pas été prononcé.

forces seront épuisées, et nous serons témoins, si nous ne sommes pas complices, de la mort de M. de Voltaire.

Cet avertissement macabre n'eut aucun succès ; on avait trop envie de voir le phénomène à la mode, de l'approcher, de l'entendre, le surmenage faisait son œuvre. Le 16, il reste à la chambre, ainsi que nous pouvons le lire dans *les Mémoires secrets*.

17 février.

M. de Voltaire n'a pu aller hier à Cinna. Il a été tourmenté depuis dimanche de la strangurie, c'est-à-dire de la difficulté d'uriner. M. Tronchin lui a défendu de sortir.

Le 24, il est obligé de se cloîtrer, si nous continuons à croire lesdits *Mémoires*.

22 février.

Hier l'enflure est un peu revenue aux jambes de M. de Voltaire ; il a été en retraite toute la journée et n'a vu que le médecin.

Les ressorts du malade étaient loin d'être fatigués : dès le jeudi 19 février, il ne pense qu'à son *Irène*, rouvre son salon et sa chambre à la foule des fidèles, recommence à s'agiter et à tourbillonner.

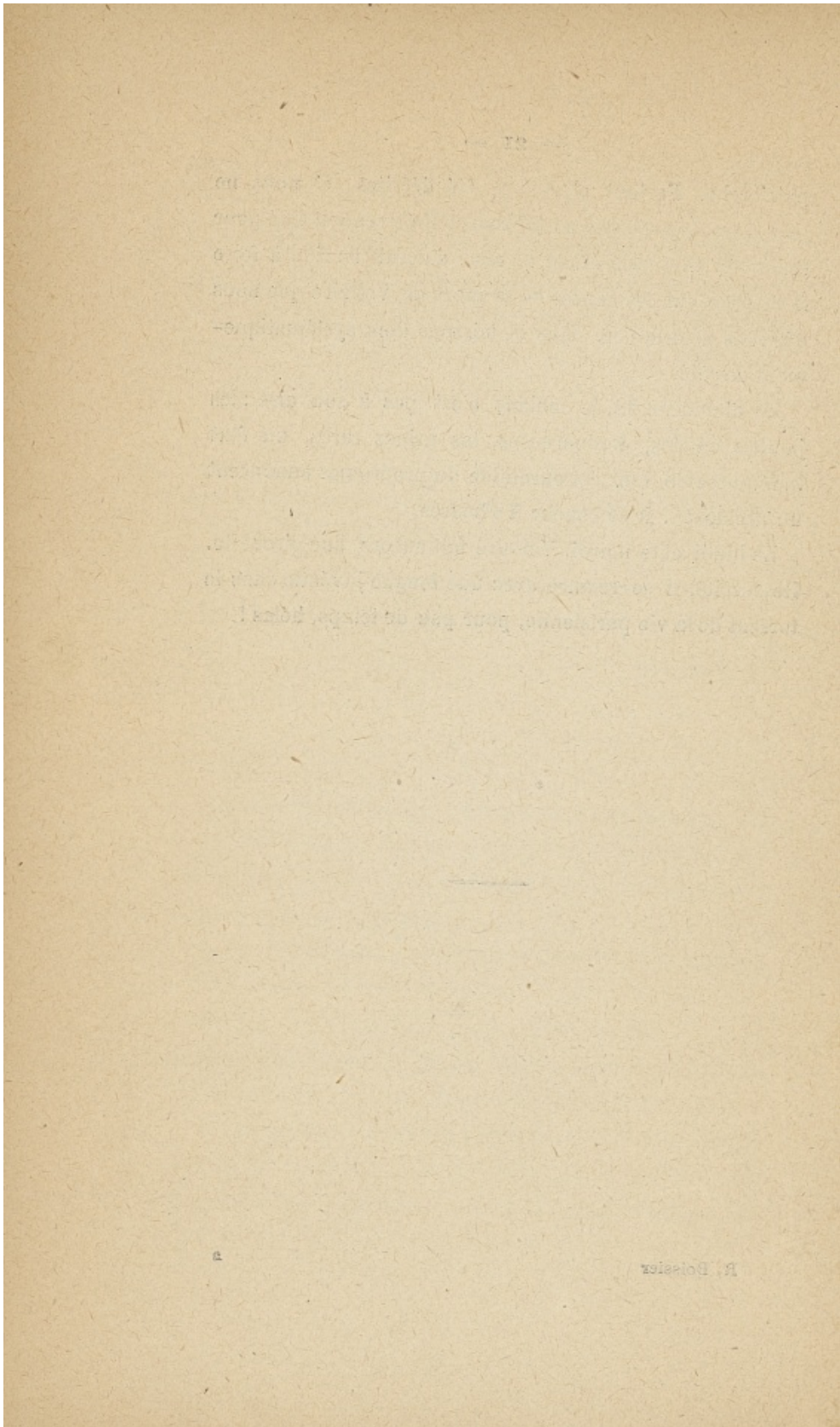
Le 20 il reçoit par lettre les offres de service d'un ancien jésuite, l'abbé Gautier, actuellement chapelain des incurables. Animé d'un zèle louable, sans prendre l'avis du curé de Saint-Sulpice, M. de Tersac, dont le philosophe déiste dépendait, il entreprend cette conversion délicate et se donne à tâche de ramener à Dieu la vieille brebis égarée.

Nous ne parlerons plus, au cours de ce chapitre, des questions de confession qui troublèrent l'agonie du

patriarche. Partout elles ont été décrites, et nous ne pourrions rien ajouter au tableau définitivement fixé pour l'histoire. Une telle étude ne nous aiderait en rien à faire la lumière sur les causes de la mort de Voltaire que nous désirons déterminer, nous la laissons donc systématiquement de côté.

Le dimanche 22, le malade n'est pas à son aise : les jambes enflées, douloureuses, les urines rares, un état indéfinissable, tout cet ensemble de prodromes annoncent un accident... Il se couche à 8 heures.

Le lundi et le mardi, Voltaire fait encore une pirouette. Ressuscité, il se relance avec une fougue juvénile dans le torrent de la vie parisienne, pour peu de temps, hélas !



CHAPITRE II

L'Hémoptysie

Le 25 février, la maladie dont souffrait le patriarche se complique subitement et s'aggrave. Le mieux est de citer entièrement Wagnière :

Le 25 février, à midi un quart, il me dictait de son lit. Il toussa trois fois assez fort. Il me dit : « Oh ! oh ! je crache le sang ! » Et, sur le moment, le sang lui jaillit par la bouche et par le nez avec la même violence que quand on ouvre le robinet d'une fontaine dont l'eau est forcée. Je sonnai : M^{me} Denis entra : j'écrivis un mot à M. Tronchin. Enfin, toute la maison fut bientôt en alarme et la chambre du malade remplie de monde. Il m'ordonna d'écrire à l'abbé Gautier de venir lui parler, ne voulant pas, disait-il, que l'on jetât son corps à la voirie. Je fis semblant d'envoyer ma lettre afin que l'on ne dise pas que M. de Voltaire avait montré de la faiblesse. Je l'assurai qu'on n'avait pu trouver l'abbé. Alors il dit aux personnes qui se trouvaient dans la chambre : « Au moins, messieurs, vous serez témoins que j'ai demandé à remplir ce qu'on appelle ici ses devoirs. »

M. Tronchin arriva bientôt ; il tint le pouls du malade jusqu'au moment qu'il trouva convenable de le saigner. Enfin, après avoir perdu environ trois pintes de sang, l'hémorragie diminua. Il continua d'en cracher pendant vingt-deux jours en assez grande quantité.

..... Le vrai est, autant qu'on peut le conjecturer et le découvrir par les mouvements de la maison, qu'on est toujours dans



les alarmes sur une santé aussi précieuse ; que les crachats sont teints, qu'il y a de la toux, quoique sans fièvre, de l'agitation les nuits, pendant lesquelles on garde M. de Voltaire ; qu'il a aussi des assoupissements, qu'il se lève peu, qu'on l'empêche de parler, et que tout annonce un vaisseau rompu dans la poitrine.

M. Tronchin recommanda au malade de ne point parler, pria les gens de la maison qu'on ne lui parlât pas et qu'on ne laissât entrer personne chez lui. Il envoya une jeune garde-malade très entendue qui avait le plus grand soin de faire observer les ordonnances et de faire retirer ceux que l'on ramenait dans la chambre, ce qui déplut fort au maître de la maison. On eut soin de faire coucher toutes les nuits un chirurgien auprès de M. de Voltaire.

M. de Villette qui, je ne sais pourquoi, n'aimait pas M. Tronchin, le critiquait continuellement (1) et faisait sans cesse des plaisanteries sur la jeune garde. Il cherchait à donner au malade

1. Voici qui nous renseignera sur les bons rapports existant entre Tronchin et Villette :

« Le docteur entrant chez Voltaire l'a trouvé fort agité, et le marquis dans la chambre se promenant un papier à la main. Ce papier, dit-on, était une lettre anonyme sanglante contre Voltaire. Le docteur s'est fâché, et principalement contre le marquis, qu'il a mis hors de la chambre par les épaules en lui disant qu'il tuait Voltaire. Ce traitement l'a très irrité, et comme il y avait dans l'antichambre bien des valets témoins de ce qui s'était passé, il n'y avait qu'un cri contre le docteur : que c'était un charlatan, etc... Le laquais du docteur, qui était avec les autres, a rendu compte à son maître de ce qu'il avait entendu. Le maître n'a pas voulu retourner chez son malade, où M. Lorry a été appelé, et, comme il est ami du docteur, ils se sont très bien entendus ensemble. Mais il est arrivé un incident. Le marquis ulcéré a écrit à M. Lorry une lettre (*) qui dégrade le docteur de toutes ses forces et comble de louanges M. Lorry comme seul auteur des bons conseils et du rétablissement du malade, et cette lettre a été imprimée dans les journaux. M. Lorry est allé au docteur pour lui faire part de tout son chagrin et lui dire qu'il ne remettrait pas les pieds chez Voltaire.

M^{me} Denis, qui avait vu cette lettre imprimée, en a écrit une au docteur que M^{me} d'Épinay m'a dit très honnête et très bien. Pendant toute cette bagarre, Voltaire a voulu sortir de la maison et en a fait chercher une : on l'a trouvée, mais le marquis, qui craignait cet événement, a fait l'impossible pour l'éviter. Il y a réussi ; et alors Voltaire, qui se

de la défiance sur son médecin. Il courait, il écrivait aux autres membres de la Faculté. Il engagea M. de Voltaire à demander à M. Tronchin de faire venir avec lui M. Lorri, ami de M. de Villette, homme il est vrai très instruit et très aimable. M. Tronchin lui écrivit avec le plus grand empressement. M. de Villette s'empara du billet, le garda, en écrivit un autre, afin de se vanter, comme il fit, que c'était lui seul qui avait fait venir M. Lorri, malgré M. Tronchin, et sauvé la vie au malade.

M. Lorri trouva les ordonnances de son confrère très bonnes, quelque chose que l'on pût lui insinuer pour dire le contraire. M. de Villette avait la plus grande haine pour M. Tronchin et aurait désiré qu'il ne continuât plus de voir M. de Voltaire. Cela était si violent qu'à la fin M. Tronchin le prit un jour par le bras et le fit sortir de la chambre. Dès lors il se forma deux partis. J'ai été témoin des scènes les plus indécentes dans la chambre du malade, lorsqu'il était encore en très grand danger. Au bruit qu'on y faisait on aurait dit qu'il y avait des paysans ivres prêts à se battre. On n'avait aucun égard pour les ordres du médecin,

porte assez bien à présent, a dit qu'il partirait dans huit jours pour retourner à Ferney.

(Lettre de Jacob Tronchin à François Tronchin, de Genève, s. d.).

* Voici maintenant cette lettre que Villette faisait insérer dans *le Journal de Paris* :

« Ce n'est pas moi, monsieur, c'est votre réputation qui vous a annoncé à M. de Voltaire. Vous avez pleinement justifié tout ce qu'on lui avoit dit de vous; et c'est votre nom qui doit remplir aujourd'hui ces vers si connus :

Malade, et dans un lit de douleur accablé
Par l'éloquent Lorry vous êtes consolé.
Il sait l'art de guérir autant que l'art de plaire...

« Je vous dois le repos de ma vie et celui de ma jeune femme; vous avez porté le calme dans son esprit.

« C'est à l'amitié sans doute qu'il faut attribuer les craintes effrayantes dont M. Tronchin nous avait alarmés; tout autre médecin que lui pourroit être soupçonné d'avoir créé des monstres pour l'honneur de les combattre.

« Continuez donc, monsieur, vos visites auprès de M. de Voltaire. Votre confrère est trop ami de l'humanité et trop pénétré du respect qu'il doit au public pour refuser de partager avec vous la gloire d'avoir rendu la vie à celui qui en fait un si bel usage. »

(Lettre de Villette à Lorry insérée dans *le Journal de Paris* du 3 mars 1778.)

ni aux instances du malade, qui ne cessait de s'écrier qu'on le tuait. Je demandai en grâce à M^{me} Denis la permission de refuser la porte de la chambre à ceux même qu'elle amenait, elle ne le voulut absolument pas et me dit : « Oh ! par ma foi !... »

Chaque personne qui venait indiquait des remèdes, tous différents les uns des autres, et que souvent à force d'instances on faisait prendre à mon maître, malgré les défenses de MM. Lorri et Tronchin. On parvint à faire renvoyer la garde que ce dernier avait procurée.

J'étais étonné qu'après tous les dégoûts possible qu'on lui donnait, il continuât ses soins auprès de M. de Voltaire avec la plus grande amitié.

La nouvelle de cette complication consterna la Cour et la ville : ce fut presque un deuil public.

Dans le récit du secrétaire, il n'est point fait mention des causes adjuvantes qui déterminèrent l'hémoptysie : à peine indiquées dans *les Mémoires secrets* (1), nous les trouvons tous au long dans *la Mort d'Arrouet de Voltaire*.

C'est encore la malencontreuse Irène qui doit en accepter la responsabilité. L'auteur avait choisi comme principale interprète M^{lle} Vestris, douée de bien des qualités, mais affligée d'un calme imperturbable qui glaçait complètement les scènes les plus émouvantes. Voltaire ne pouvait s'en consoler et entreprit l'éducation de son étoile.

Il voulut l'exercer lui-même ; à cet effet, il lui donna à apprendre des tirades de vers qu'il lui fit déclamer ensuite ; comme elle prononçait le mot *faix*, Voltaire l'arrêta en lui faisant observer que c'est dans la langue française un des mots qui vient le plus souvent à la bouche, qui signifie une plus grande

1. 1^{er} mars... Et comme cet accident (son hémoptysie) était la suite d'une fatigue extraordinaire, on critique les saignées faites en pareilles circonstances et à son âge.

diversité de choses et dont la prononciation est plus importante. Son âme s'émeut, il veut réciter le morceau lui-même et se livrant à de grands mouvements, il se rompt un vaisseau dans la poitrine. Le sang vient avec une abondance qui effraie. Tronchin est appelé, il prononce que les jours du vieillard sont en danger.

Enfin, enregistrons scrupuleusement un troisième son de cloches. D'après *le Journal de Paris* du 26 février 1778, auprès de Voltaire, il ne se serait trouvé alors que le marquis de Villette et qui aurait couru lui-même en robe de chambre à la poursuite d'un chirurgien. Durant cette recherche, Tronchin mandé par Wagnière aurait eu le temps d'arriver.

L'hémoptysie se poursuivit sans arrêt pendant vingt-deux jours, allant d'ailleurs en décroissant.

Voltaire, qui se disait toujours à l'article de la mort, eut cette fois vraiment peur, et bien peur ; dès le 28 février, étant seul avec Wagnière, il fait par écrit son acte de foi ;

Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant pas mes ennemis, et en détestant la superstition.

Puis, il s'occupe de ses affaires spirituelles, tenant à voyager confortablement dans l'autre monde.

Dès le 2 mars, il y a un mieux appréciable. A cette date, M^{me} de Deffand écrit à Walpole : « J'appris hier par d'Argental, qui voit Voltaire deux fois par jour, que Tronchin le croit guéri ; il n'a point de fièvre, il n'est point faible ; il crache encore un peu de sang, mais c'est le reste de l'hémorragie : on est persuadé qu'il en reviendra. »

Le même jour, le philosophe fait amende honorable pour tous ses crimes contre les dogmes et fait ainsi débiter sa rétractation :

Je soussigné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours (1) d'un vomissement de sang, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, etc...

Ce mieux, tambouriné dans tout Paris par les bons soins de Villette et par l'équipe des philosophes d'Argental, Laharpe, Condorcet, d'Alembert, etc., ce mieux ne devait pas être aussi considérable qu'on se hâte de le proclamer, si nous en croyons *les Mémoires secrets*.

3 mars...

... Les vers adressés à M. de Voltaire, à l'occasion de sa prétendue convalescence, insérés dans *le Journal de Paris*, ne peuvent rassurer sur l'état de ce vieillard.

Continuons à puiser à la même source :

8 mars.

La nuit du vendredi au samedi (6 mars) ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin, toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis de manger un œuf ; il a fait supprimer les tisanes et y a substitué de l'eau et du vin, ce qui l'a ranimé.

9 mars.

La tête est revenue. Il a repris sa fermeté. Il est resté enfermé avec son secrétaire et lui a dicté beaucoup de lettres : tout cela fait présumer qu'on s'était trompé sur la nature de l'accident de ce vieillard aussi étonnant au physique qu'au moral et que le sang qu'il a rendu ne venait pas de la poitrine.

11 mars.

..... Depuis..... il a été si indocile aux avis du D^r Tronchin que la nuit du dimanche au lundi (8), le crachement de sang est revenu. Il a fallu le remettre de nouveau à la diète, aux tisanes et surtout au silence.

1. Et non quatre mois, comme l'écrit par erreur M. Desnoireterres, 2^e éd., 1876, p. 233, ligne 3.

13 mars.

M. de Voltaire a passé encore une mauvaise nuit du mardi au mercredi (10), il a rendu beaucoup de sang clair, qu'on juge être de la poitrine. Le D^r Tronchin lui a ordonné le lait d'ânesse.

14 mars.

Le jeudi (12), M. de Voltaire était affaissé, et ceux qui le voient habituellement l'ont trouvé plus changé en quatre jours qu'il n'avait paru l'être en quatre ans. Il disait à ceux qui venaient le voir : « Voltaire se meurt, Voltaire crache le sang. »

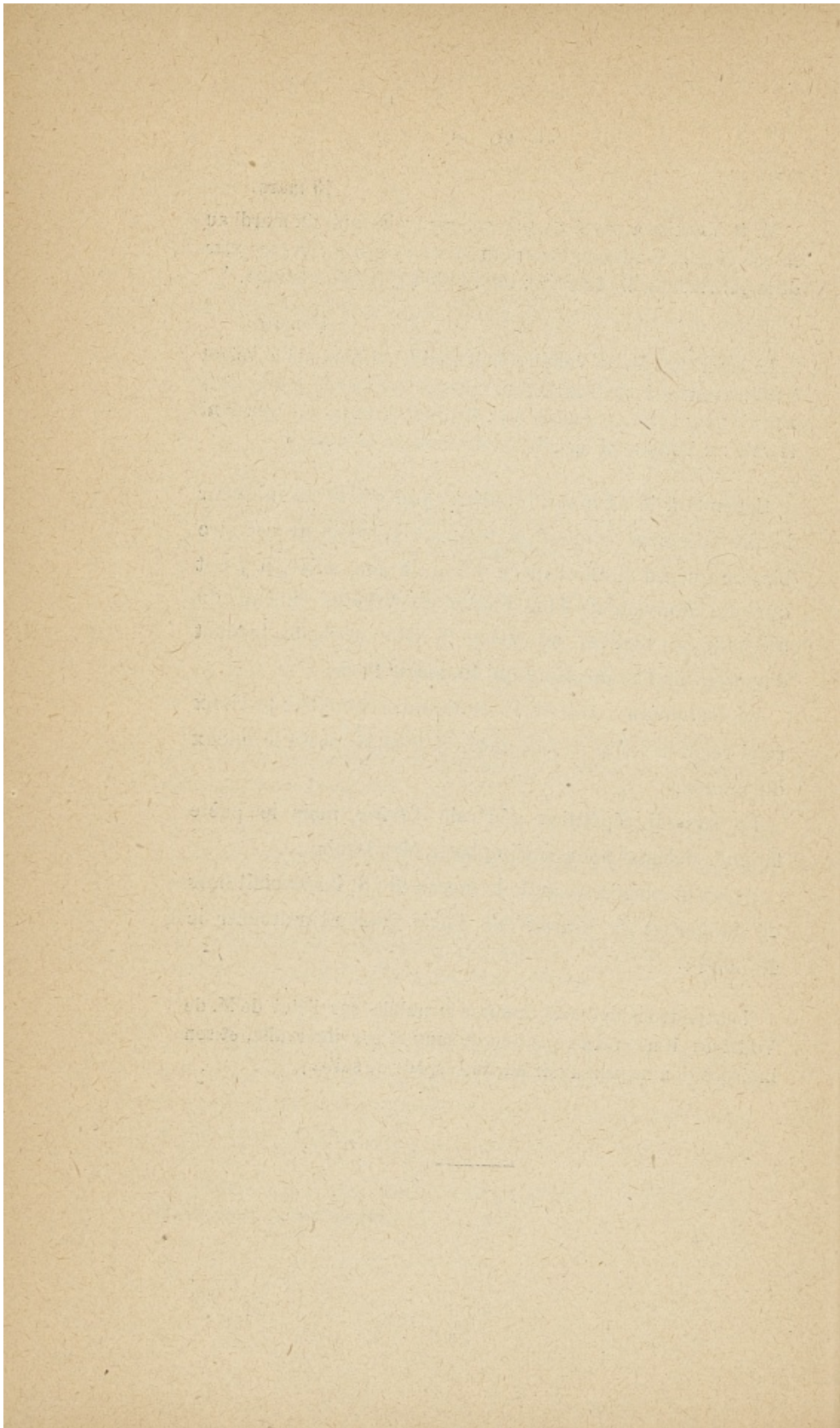
Cependant le 12 mars, ce même jour où le chroniqueur le dit tellement affaissé, il recevait la visite de cet être bizarre que fut la Chevalière d'Eon ; à son sujet, il y eut quelque mouvement dans l'hôtel de Villette, chacun, du seigneur et maître, au valet le plus modeste, brûlant d'apercevoir l'aventurière qui fit courir Paris.

Le lendemain vendredi 13 mars, autre comédie : le vieux roué reçut la visite de son curé, et tout se passa le mieux du monde.

Le samedi, répétition générale d'*Irène*, mais le poète fatigué, délègue pour le remplacer M^{me} Denis.

Après une légère rechute le mercredi 18, il semblait hors de danger et *le Journal de Paris* pouvait annoncer le 19 mars :

Nous pouvons toutefois rassurer le public sur l'état de M. de Voltaire : il ne crache que peu de sang et par intervalle, et son indisposition ne peut avoir aucune espèce de suite.



CHAPITRE III

L'Été de la Saint-Martin

25 mars.

M. de Voltaire, ranimé par son amour-propre exalté au plus haut degré, s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi.

...Le dimanche il a eu un léger mouvement de fièvre. Le lundi il s'est plaint de sa strangurie, c'est-à-dire d'une difficulté d'uriner qui a duré le mardi. Il y avait de l'enflure, mais tout cela n'inquiète plus, par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidents les plus graves.

Ce samedi 21 mars inaugure donc une nouvelle phase de la maladie, phase de rémission pendant laquelle Voltaire, sûr désormais de l'avenir, persuadé que la mort le refuserait encore pendant de longues années, organise son existence sans se préoccuper de l'avertissement qui venait de lui être infligé.

Il alla donc faire visite à cette place Louis-XV, dont on disait merveille, et comme son carrosse allait au pas, il fut escorté d'une immense multitude de curieux. Au retour ne se trouvant pas fatigué, il recevait une délégation de la loge des Neuf-Sœurs qui allait bientôt le recevoir dans son sein.

Le 28 mars, continuant ses promenades de courtoisie il

se rendait chez M. Turgot, pour lequel il professait une admiration sans bornes.

Le lundi 30 fut la journée de l'apothéose, d'abord l'après-midi, vers 4 heures à l'Académie, où il fut encensé comme un Dieu, puis le soir à la Comédie, où il fut couronné comme un Roi.

Voltaire rentra chez lui, brisé d'émotions et de fatigue et ne fut soulagé que par une crise de larmes.

Il s'en fallut de bien peu le vendredi 3 avril que le philosophe ne se décidât à abandonner Paris ; la veille on avait joué *Irène* à la Cour et Voltaire, bien entendu, ne fut pas invité à Versailles, comme il l'espérait en secret. Le coup fut assez rude, pour ce fanatique de l'adulation. Il parla de départ à Ferney. S'il ne s'ébrouait pas en plein triomphe, du moins était-il roi chez lui, et nulle avançie ne venait le souffleter.

D'ailleurs, il était encouragé dans cette voie par deux personnes désintéressées : Wagnière, le modèle des secrétaires, et Tronchin. Ce dernier ne laissait pas échapper une occasion de prévenir Voltaire du danger grandissant qu'il courait et le suppliait tous les jours de fuir au plus vite. Voici comment Wagnière raconte une de ses conversations :

Je donnerais tout à l'heure, lui dit-il, cent louis pour que vous fussiez à Ferney. Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir qu'on ne transplante pas un arbre de quatre-vingt-quatre ans à moins qu'on ne veuille le faire périr. Partez dans huit jours, j'ai une excellente dormeuse (1) toute prête à votre service. « Suis-je en état de partir ? dit M. de Voltaire. — Oui, j'en répons sur

1. Espèce de chaise légère.

ma tête », reprit M. Tronchin. M. de Voltaire lui prit la main, se mit à fondre en larmes et lui dit : « Mon ami, vous me rendez la vie ». Il était si attendri que son cuisinier, qui était présent, fut obligé, ainsi que moi, de sortir pour pleurer.

Un instant après M. Dupuis, mari de M^{lle} Corneille, vint voir M. de Voltaire et lui parla avec la même franchise que M. Tronchin, et la même amitié. M. de Voltaire le pria d'aller voir la dormeuse dont lui avait parlé M. Tronchin. Ce fut alors qu'il m'ordonna d'écrire à Ferney, pour faire venir sur-le-champ son cocher à dessein d'y ramener son propre carrosse.

M^{me} Denis, ayant appris cette conversation de M. Tronchin, l'en gronda beaucoup, et ne lui a jamais pardonné.

Il est parfaitement vrai que la nièce du grand homme semait à plaisir les obstacles sur la route du médecin. Elle venait de retrouver le monde parisien après l'avoir perdu pendant des années qui lui parurent des siècles, et maintenant qu'elle goûtait les délices de la célébrité, qu'elle prenait sa part de toutes les joies qu'on offrait à son oncle, elle tenait par tous les moyens possibles, même au prix peut-être d'une mort, à conserver son rôle d'Égérie. Elle était prête à tout pour ne pas retourner s'enterrer à Ferney.

Elle n'était pas seule de son avis, et dirigeait tout un clan : les philosophes qui n'avaient jamais été à pareille fête ; les vieux amis d'Argental, Richelieu, Thibouville, qui jouissaient à leur aise et sans arrière pensée de l'apothéose de Voltaire ; enfin les Villette qui se faisaient à la faveur de leur hospitalité des amis et des relations, tous ceux-là firent de leur mieux pour retenir leur idole dans les murs de Paris.

Pour mieux le décider on lui proposa de se mettre dans

ses meubles : l'idée le séduit, et le voilà immédiatement en quête d'une maison à vendre... Le départ est ajourné *sine die*.

Le 7 avril il se rend à la loge des Neufs Sœurs ; là il trouve une compagnie choisie : de Lalande, l'astronome, Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, le président Meslay, le naturaliste italien Fabroni et naturellement le marquis de Villette.

Durant tout le mois d'avril, se portant comme un charme, il passe son temps agréablement à recevoir et rendre des visites.

Le 27 avril il signe l'acte d'achat d'une maison sise rue de Richelieu, et appartenant à M. de Villarceaux. A cette date, il se prive donc d'un but, n'ayant plus à se chercher de gîte ; son activité ne se satisfera pas longtemps de ce repos, et le jour même il aborde une nouvelle œuvre et qui sera la dernière.

Se rendant à l'Académie dont il avait été nommé directeur par acclamations, il assiste à la lecture d'une traduction de Pope par l'abbé Delille : à ce sujet il fait remarquer combien notre langue est peu riche ; de là à proposer de l'enrichir il n'est qu'un pas ; il le franchit et se laissant entraîner par son éloquence, il parle avec une chaleur communicative ; il avance l'idée de rédiger un grand dictionnaire ; l'illustre compagnie n'ose pas le contredire, adopte sa proposition, espérant peut-être en secret qu'il n'y penserait plus la séance suivante.

Elle se trompait, car le 7 mai, il arriva tout pimpant, avec le plan complet du futur répertoire de la langue. L'Académie par déférence, fut bien forcée de voter l'utilité

et l'urgence de la réforme ; pour un peu elle eût été forcée de se mettre incontinent à la tâche, car Voltaire, toujours esclave du moment présent, s'attribuait déjà la lettre A et se mettait à la besogne.

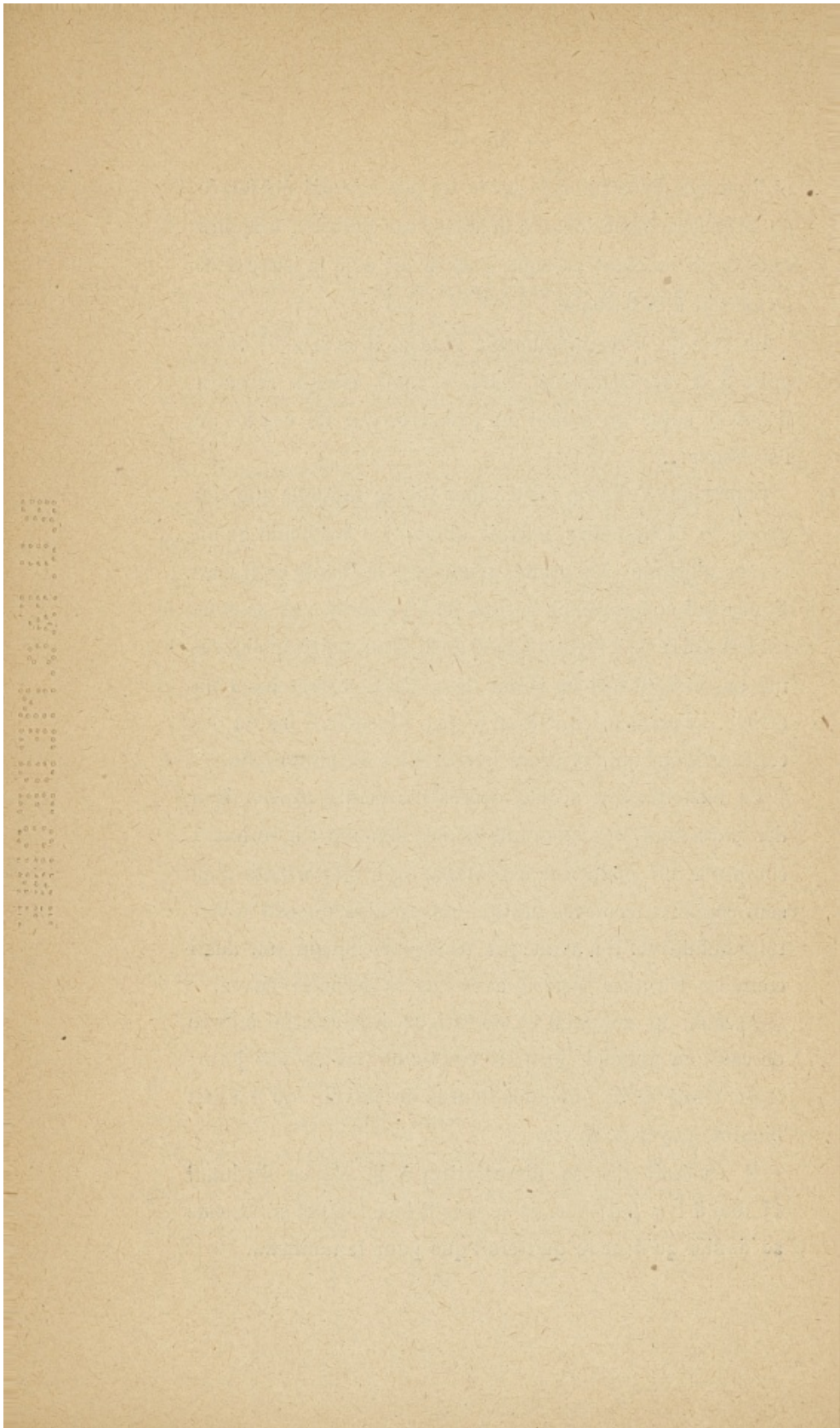
Le soir de cette mémorable séance, il se rendait incognito à la représentation d'*Alzire*, mais bientôt reconnu il devait subir un assaut du parterre, qui ne cessait de l'acclamer...

Cependant Voltaire, rentré chez lui, se rappelle que son projet de dictionnaire n'avait obtenu à l'Académie qu'un succès d'estime ; les grands seigneurs, les hauts ecclésiastiques qui composaient le tiers de l'Assemblée ne se souciaient guère de l'étymologie et de la grammaire. Quelques-uns eussent été fort en peine de rédiger correctement un article... Parmi les autres il y eut des défections ou des contradictions qui revinrent aux oreilles du philosophe.

Sa ténacité, son ardeur combative voulut avoir raison des paresseux, des ignorants et des ennemis ; il se mit à composer un plaidoyer irréfutable qui emporterait d'un seul coup les dernières hésitations, et lui donnerait la victoire définitive. Il n'avait que trois jours devant lui, aussi composa-t-il avec passion, avec rage sa dernière œuvre.

Accablé de sommeil et de fatigue, il se soutint à force de café, en buvant jusqu'à vingt-cinq tasses par jour ; il acquérait ainsi quelques heures de travail, qu'il allait bientôt, payer de sa vie.

Il espérait lire sa dissertation à la séance du lundi 11 mai, il n'y put aller, et ce soir-là il se mettait au lit, sans se douter qu'il ne le quitterait que pour le tombeau.



CHAPITRE IV

La Lumière des textes

Les sources auxquelles nous allons faire maintenant des emprunts sont assez peu nombreuses : nous allons tout d'abord citer les textes, en indiquant jusqu'à quel point nous pouvons leur accorder créance.

Nous nous sommes servi des ouvrages suivants :

1° *Relation du voyage de M. de Voltaire à Paris, en 1778, et de sa mort*, par Wagnière, publié in *Mémoires sur Voltaire*, 2 vol. in-16, André, 1826 (Bibliothèque nationale L_n 27, 20 833).

Il faut se rappeler en le lisant, que Wagnière, à dater du 29 avril, n'est plus un témoin oculaire. M^{me} Denis a réussi à l'éloigner, et il a dû regagner Ferney. Il ne raconte donc que de seconde main.

De plus, il tient le marquis de Villette en fort médiocre estime, et professe une haine implacable à l'égard de M^{me} Denis ; tous les passages concernant celle-ci doivent donc être passés au filtre de la critique.

2° *Voltaire mourant. Enquête faite en 1778 sur les circonstances de sa dernière maladie*, publiée sur le manuscrit inédit et annotée par Frédéric Lachèvre. Champion, in-8°, 1908.

R. Boissier

3

Il s'agit là d'un manuscrit que M. Frédéric Lachèvre eut la bonne fortune de dénicher et qu'il publia avec une préface intéressante dans laquelle il tente, sans succès d'ailleurs, de dévoiler l'anonymat de l'auteur : il indique avec des raisons suffisantes que l'enquête a été menée du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 1778, et à l'aide d'artifices moins probants que son auteur fût un ecclésiastique d'un rang élevé. Ce qui paraît certain, c'est que celui-ci se mit en relations avec l'abbé Gautier et le curé de Tersac, de même qu'avec le chirurgien Try et son élève Brizard. Ceux-ci sont même nommés pour la première fois : ce fait petit indique l'excellence des sources du manuscrit. Quant à ses conclusions, nous les discuterons plus tard : qu'il nous suffise d'insister dès maintenant sur ce qu'on l'attribue à un personnage ecclésiastique.

3^o *Voltaire. Recueil des particularités curieuses de sa vie et de sa mort*, 1 vol. in-8, A. Porrentruy. Chez Jean-Joseph Goetschy, imprimeur de son Altesse, 1781.

Ce ramassis d'injures, d'imprécations, de calomnies et d'insinuations perfides est dû à la plume du père Hélié Harel (1).

Voici comment débute le chapitre concernant l'arrivée à Paris et la mort de Voltaire ;

1. Le père Élie Harel (1749-1823) prédicateur de l'Ordre de Saint-François est également l'auteur d'une *Vraie Philosophie* (1783). A en juger par le fragment ci-dessus, on est en droit de s'effrayer à l'avance de cette philosophie particulièrement vraie !

2. Voltaire a été on ne peut plus humilié par le mépris qu'a fait de lui l'Empereur. Ce prince aussi vertueux qu'éclairé, s'est fait un plaisir de voir les savants et les plus célèbres artistes, tant à Rome qu'à Paris, etc. Pour le Brochurier de Ferney, il a passé devant sa porte, et a refusé de l'honorer de sa visite.

« Ennuyé de sa solitude, où son orgueil venait d'éprouver une humiliation complète (2), rassuré sur son décret par le laps du tems; appelé par ses enfans pour couvrir leurs blessures ou déguiser leurs faiblesses, le Père des incrédules quitte ses bois de Ferney qu'il a tant chantés, ses maisons de Ferney qu'il a bâties, ce repos de Ferney dont il était si satisfait, pour venir mendier dans la capitale un reste d'encens sur les débris de la religion qu'il a blasphémée, de la Patrie qu'il a insultée et avilie. »

Néanmoins, cette œuvre de haine est bonne à consulter car elle contient *le Mémoire* de M. l'abbé Gaultier, présenté à Mgr l'Archevêque concernant tout ce qui s'est passé à la mort de Voltaire. Celui-ci est daté du 1^{er} juin; presque aussitôt des copies manuscrites coururent sous le manteau.

4° *Les Mémoires secrets*, dits de Bachaumont, dont le titre officiel est : *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des Lettres en France depuis 1762, jusqu'à nos jours*. Londres, John Adamson, 1777 et suivans. 36 vol., in-12.

C'est un recueil de nouvelles à la main, quelque chose d'analogue à nos échos. Écrites par des anonymes, elles recélaient la plupart du temps des vérités peu bonnes à dire; aussi ne circulaient-elles que mystérieusement. Les informateurs se réunissaient chez une dame Doublet et là se racontaient les « potins » du jour. Un certain Petit de Bachaumont, commença en 1762 à rédiger ces conversations le plus souvent scandaleuses; deux ans plus tard, il mourut et Pidansat de Mairobert prit sa succession. L'affaire prospérant, on fit une véritable *Gazette*, avec des

souscripteurs, des colporteurs et des rédacteurs réguliers, paraissant deux fois par semaine.

Wagnière s'est donné la peine de reprendre article par article tous les échos concernant son maître et de les commenter. A part quelques modifications sans importance pour nous, les relations concordent ; nous pouvons donc accorder confiance aux *Mémoires secrets*. Malheureusement, ils ne fournissent que peu de détails sur la maladie et la mort de Voltaire.

5° *Les Correspondances des contemporains*. — Condorcet, Laharpe ne nous apprennent rien. La marquise du Deffand, vieille amoureuse usée par trop d'aventures, aveugle et coquette, amante romanesque de Walpole, à plus de quatre-vingts ans, conte l'événement avec une préciosité révoltante : ces minauderies sur un cadavre ne sont pas du meilleur goût.

La correspondance de Grimm ne nous fournit aucun fait bien saillant, sinon qu'on a ignoré quelque temps dans le public l'heure et le jour de la mort de Voltaire. « Tout Paris se pressait encore à sa porte pour obtenir de ses nouvelles que le corps était déjà en route pour Scellières. »

La dépêche du prince Bariatinsky à Catherine II, publiée dans *le Journal des Débats* du 30 janvier 1869, raconte les faits exactement comme nous les présentons nous-mêmes ; il ajoute que sa narration a été composée par un de ses amis intimes qui voyait le philosophe trois fois par jours, et par un autre qui ne le quitta pas un instant durant sa maladie. La mort fut douce et sereine.

Ce document, daté du 11 juin, nous donne le nom de l'apothicaire qui délivra de l'opium au malade : c'est

Mithouard. Les derniers mots qu'il aurait prononcés seraient : « Prenez soin de maman ». (M^{me} Denis).

Il n'y a aucune raison de ne pas croire le prince Bariatinsky.

6^o L'Éloge de Voltaire, par Condorcet, témoin oculaire, qui assista presque aux derniers moments du philosophe : relation sobre, ne donnant que peu de détails, mais décrivant avec précision la profonde léthargie dans laquelle il était plongé et dont il ne s'évadait que par instants.

Voici donc les principaux textes qui vont servir de base à notre discussion : nous les avons tous vérifiés sur les éditions originales ou celles considérées comme les plus exactes.

a) EXTRAIT LE LA RELATION DE WAGNIÈRE

Il avait promis de retourner deux jours après à l'Académie, mais il fut dans l'impossibilité d'y aller. Se promenant dans l'après-dîner, il rencontra M^{me} Denis et M^{me} de Saint-Julien (née Marquise de la Tour du Pin), femme de beaucoup d'esprit, très aimable et qui lui était extraordinairement attachée. Il leur dit que se sentant tout malingre, il allait se coucher. Deux heures après, M^{me} de Saint-Julien alla le voir et trouva qu'il avait de la fièvre ; elle dit à M^{me} Denis qu'il faudrait envoyer chercher M. Tronchin. On lui répondit que cela n'était rien, que le malade était accoutumé à se plaindre. M^{me} de Saint-Julien inquiète revint encore vers les dix heures, et voyant que la fièvre avait encore augmenté, elle témoigne son étonnement du peu de soins qu'on avait de lui : même réponse. M. de Villette envoya chercher un apothicaire qui vint avec une liqueur ; on proposa au malade d'en prendre ; il se récria beaucoup, dit qu'il n'avait jamais fait usage de liqueur spiritueuse et qu'il prendrait encore moins, dans l'état où il était, une drogue de chimie. M^{me} de Saint-Julien s'y opposa aussi for-

fement ; cependant, à force d'instances, on engagea ce malheureux vieillard à en avaler, l'assurant qu'il serait guéri le lendemain. M^{me} de Saint-Julien eut la curiosité de goûter à cette liqueur : elle m'a juré qu'elle était si violente, qu'elle lui brûla la langue et qu'elle n'en put pas souper. C'est d'elle-même que je tiens les détails que je rapporte .

Le malade étant après cela dans une agitation terrible écrivit à M. le maréchal de Richelieu, et le pria de lui envoyer de son opium préparé. M^{me} de Saint-Julien et un parent de M. de Voltaire insistèrent longtemps auprès de M^{me} Denis pour qu'elle ne permit pas qu'il prit encore de l'opium, disant que ce serait certainement un poison pour lui ; ils ne l'obtinrent point, au contraire. M. de Villette dit que le malade pourrait tout au plus être fou une couple de jours, que cela lui était arrivé à lui-même .

On a prétendu qu'après avoir fait avaler à M. de Voltaire une bonne dose de cet opium, la bouteille fut cassée. Je n'ai jamais pu tirer au clair ce dernier fait ; je sais seulement qu'ils se réunirent tous pour assurer au malade qu'il l'avait but entièrement. M. de Villette dit avoir vu M. de Voltaire seul dans sa chambre, achever de la vider.

M^{me} de Saint-Julien lui dit alors qu'il était un grand malheureux de n'avoir pas santé sur lui pour l'en empêcher.

Quoique l'opium eut affecté le cerveau du malade, il écrivit lui-même une ordonnance, et envoya chercher des drogues chez le même apothicaire, quatre fois consécutivement dans une nuit...

Il n'y eut plus alors de ressources ; ce qu'on lui avait donné porta à la vessie, occasionna une rétention d'urine et ensuite la gangrène ; le malade souffrait de douleurs inouïes. Les bains, les remèdes rafraichissants que lui ordonna M. Tronchin, quand on l'eut appelé, ne pouvaient le soulager. Tout fut inutile, le mal était devenu incurable. M. de Voltaire resta ainsi pendant vingt jours .

Le 30 mai 1778, à onze heures et un quart du soir, ce grand homme expira avec la plus parfaite tranquillité, après avoir souffert les douleurs les plus cruelles, suite de drogues funestes que son imprudence, et surtout celle des personnes qui l'entouraient, lui firent prendre. Dix minutes avant de rendre le dernier soupir, il

prit la main du nommé Morand, son valet de chambre, qui le veillait, la lui serra, et lui dit : « Adieu, mon cher Morand, je me meurs ». Voilà les dernières paroles qu'a prononcées M. de Voltaire.

A cet extrait nous ajouterons les deux lettres suivantes qui en disent long sur l'état du malade.

Lettres de M. d'Hornoy à Wagnière

A Paris, ce 23 mai 1778.

... L'effet de l'opium est passé, mais il a laissé des suites cruelles. L'anéantissement est extrême ; il a un éloignement affreux pour tout ce qui pourrait le soutenir et le réparer ; il ne veut point prendre de bouillon. Tout ce que nous pouvons faire à force d'instances, de supplications, et même de propos faits pour l'effrayer sur son état, est de l'engager à avaler quelques cuillerées de gelée ou de blanc manger. Aussi sa faiblesse augmente, et elle est effrayante...

26 mai

Les nouvelles, mon cher Wagnière, sont toujours plus fâcheuses, et le deviennent tous les jours de plus en plus. La faiblesse augmente de jour en jour. L'impossibilité de faire prendre à mon malheureux oncle de la nourriture s'accroît encore...

Enfin voilà les deux lettres autographes de Voltaire que nous possédons sur la dernière maladie. Elles sont courtées et décèlent la fatigue chez un épistolier inguérissable.

Deux lettres de Voltaire à Tronchin

entre le 20 et le 29 mai

1^o Votre vieux malade a la fièvre. Son corps glorieux a les jambes tout enflées et parsemées de taches rouges. Il voulait ce matin se transporter au temple d'Esculape ; il ne le peut.

2° Le patient de la rue de Beaune a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant de peine pour un cadavre.

b) EXTRAIT DE VOLTAIRE MOURANT

Les germes incendiaires qu'il portait dans son sein, soufflés par quelque contradiction qu'il supporta fort peu philosophiquement, lui enflammèrent le sang ; la tête s'échauffa, le sommeil s'éloigna de lui avec opiniâtreté, et il fallut recourir à l'art pour le rappeler. Le maréchal de Richelieu proposa une petite bouteille d'un opium préparé dont il use habituellement ; la bouteille fut acceptée, mais comme une autre boîte de Pandore, elle renfermait tous les maux, L'impatient vieillard prit la fiole en une seule fois au lieu de la diviser en trois ou quatre doses. Les ravages qu'elle causa furent si grands que l'on crut la tête tout à fait dérangée.

Tronchin accourut à la nouvelle de l'accident. Le malade le voyant s'écria : « Ce n'est pas vous qu'il m'é faut, c'est le médecin des fous. »

Il faisait allusion à un médecin qui, depuis quelque temps, a de la célébrité dans ces sortes de traitement. Tel fut le commencement de la maladie qui l'a conduit au tombeau. C'est vers le milieu de mai. On s'aperçut dès les premiers jours qu'il en augurait mal lui-même ; il devint mélancolique, il se plaignit souvent d'être venu à Paris ; sa confiance en Tronchin, qu'il appelait dès sa première attaque « Sa Divinité », ne s'exprima plus avec cet enthousiasme ; il lui échappa des mots qui prouvaient qu'il se sentait frappé à mort. Bientôt les symptômes du mal qui se manifestaient firent passer cette conviction dans tout le monde. Le sieur Try, habile chirurgien du quartier, fut appelé Try donna pour garde la femme Roger, et choisit le sieur Brizard, son élève, pour faire le service ordinaire.

On reconnut au bout de quelques jours, en observant les veines chargées de pus, que le mal était dans le bas ventre et dans la vessie ; ses progrès furent si rapides, les douleurs prirent de si grands accroissemens, les accidens se multiplièrent si fort que

la condamnation du malade ne tarda pas à être prononcée par la Faculté, elle assigna même des bornes assez resserrées à ce qui restait à parcourir de sa carrière...

La vessie, autant remplie de pus que d'urine, ne pouvait être dégagée que par le cruel service d'une sonde à canal, et ne l'était encore que fort peu. Un feu ardent embrasait toute la région du bas ventre et lui causait une chaleur si brûlante qu'il n'était pas possible de tenir la main sur sa peau. Les chirurgiens, pour en exprimer l'ardeur, ont dit qu'une allumette y aurait pris feu.

Le malheureux Voltaire ne fut dans des souffrances si grandes, ni chrétien, ni philosophe, il se montra même au-dessous de l'homme incapable de supporter personne, et ne pouvant se supporter lui-même ; il entra de temps à autre dans des états de fureur et de désespoir qu'il est difficile de peindre. « Je brusle », criait-il souvent : il frappait, il jurait, il vomissait des injures atroces ; ses gardes en étaient ordinairement l'objet. Ayant un jour demandé sa canne à l'une d'elles, nommée Roger, il lui en déchargea, dans le moment qu'elle ne s'y attendait pas, un coup qu'elle ne put entièrement esquiver, qui lui fracassa l'ongle d'un doigt, et lui fit une blessure dont elle s'est longtemps ressentie. Dans une autre occasion il jeta à la tête de la même garde une jatte précieuse de porcelaine qui tomba en morceaux. Il demandait fréquemment un « étang de glace ». Pour entrer dans ses vues, autant qu'il était possible, on le baigna une première fois avec beaucoup de peine ; à la seconde, comme on allait le mettre dans l'eau, il s'élança vers sa garde, la fureur dans les yeux ; celle-ci se sauva rapidement et le bain ne put être administré ; mais tous les rafraîchissemens extérieurs qu'on pouvait lui donner n'éteignaient pas le feu qui brûlait en dedans. Il était nu sur son lit, ne voulant et ne pouvant rien supporter qui le couvrit ; s'il arrivait à sa garde de ne pas bien le comprendre, lorsqu'il lui faisait quelque demande, il se livrait à tous les propos que dicte la colère. Il les variait suivant les circonstances et ne les répétait jamais. Les personnes qui se trouvaient là ont plus d'une fois admiré l'éloquence et la fécondité de sa fureur, Enfin les goûts du malheureux Chef des mécréans se dépravèrent d'une manière aussi étrange que nouvelle. Il portait à sa bouche son urinal, où



il y avait autant de pus que d'urine ; ne pouvant l'avaler, il y mettait les doigts et les léchait ensuite...

... Il lâchait tout sous lui et sans cesse il mettait les mains dans sa fange puis les portait à sa bouche. M^{me} Denis, sa nièce, toute hors d'elle-même à ce dégoûtant spectacle, s'est écriée plus d'une fois... « Eh quoi ! M. de Voltaire, le plus propre des hommes, qui changeait de linge trois fois par jour plutôt que d'y supporter la moindre tache ! à quel avilissement est-il réduit ! quelle révolution ! »

Lorry voyait Voltaire concurremment avec M. Tronchin. Le samedi, jour de sa mort, il y fut sur les dix heures du soir accompagné de M. Thierry, autre médecin. Ils entrèrent l'un après l'autre dans l'appartement où ils ne trouvèrent personne. Arrivés au malade qui était sans pouls et sans mouvement, ils le croyaient mort. Alors un d'eux, une bougie à la main, lui fait une friction à la tempe et le fait un peu rudement ; à ce mouvement le malade ouvre des yeux plus brillants que leur flambeau, c'est leur expression, lance un regard farouche, en leur disant d'un ton qui les effraie : « laissez-moi mourir. »

Quelques moments avant d'expirer, il poussa un cri horrible et fit des grimaces qui glacèrent d'effroi les assistants. La garde Roger, quoique accoutumée qu'elle fût à des mourants et à cet étrange malade, manqua de mourir de frayeur elle-même.

c) EXTRAIT DES MÉMOIRES SECRETS

24 mai

M. de Voltaire enchanté de la bonne santé du maréchal de Richelieu qui monte encore à cheval comme un jeune militaire, qui fait ses exercices, lui a demandé comment il faisait pour dormir ; le maréchal lui a parlé d'un calmant excellent qu'il avait et lui a promis de lui en faire part. Il lui en a envoyé une certaine quantité pour plusieurs fois. Le vieux philosophe, qui a grande envie de vivre, en a pris une dose si forte qu'il en a été très mal. Il paraît qu'il y a beaucoup d'opium dans cet élixir, et depuis ce temps il appelle le maréchal de Richelieu son frère Caïn.

28 mai

M. de Voltaire, loin d'être tout à fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent de son frère Caïn, est retombé plus gravement, et quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état par le silence que gardent ses domestiques, ses parents et ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans *le Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il succombe cette fois.

a) EXTRAIT DE CONDORCET

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un arrachement de sang causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'*Irène*, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son âme suffisait à tout et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin, privé du sommeil par l'effet d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'Académie, d'une manière irrévocable, le plan du dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées, et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force ; son âme toute son impétuosité et toute sa mobilité naturelle ; son caractère, toute son activité et toute sa gaieté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce et ces rapprochements singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium (1) à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis longtemps il souffrait des douleurs de vessie, et dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté contracta bientôt un vice incurable.

1. On a assuré que le domestique chargé d'aller chercher de l'opium chez l'apothicaire prit cette fois du laudanum et que cette méprise fut l'immédiate cause de la mort de M. de Voltaire.

A peine, dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques moments de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé...

Enfin il expira le 30 de mai 1778.

e) EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE DE M^{me} DEFFAND

Vraiment j'oubliais un fait important, c'est que Voltaire est mort. On ne sait ni l'heure, ni le jour ; il y en a qui disent que ce fut hier, d'autres, avant-hier. L'obscurité qu'il y a sur cet événement qui vient, à ce qu'on dit, que l'on ne sait ce que l'on fera de son corps ; le curé de Saint-Sulpice ne veut point le recevoir. L'enverra-t-on à Ferney ? Il est excommunié par l'évêque dans le diocèse duquel est Ferney ? Il est mort d'un excès d'opium qu'il a pris pour calmer les douleurs de sa strangurie, et j'ajouterais d'un excès de gloire, qui a trop secoué sa faible machine.

(Lettre à Walpole, 31 mai 1778.)

f) EXTRAIT DE LA VIE DE VOLTAIRE

(Par M... Abbé Th. du Vernet, sans lieu 1787!)

Alors, le philosophe expirant, ayant la main ouverte et le bras tendu, comme pour repousser le Pasteur, s'écrie d'une voix haute et ferme : » Au nom de Dieu, monsieur, ne me parlez pas de cet homme (Jésus-Christ). « Ce sont là les dernières paroles de Voltaire ; nous les avons recueillies de ceux mêmes qui étaient présents ; elles renferment comme on voit, la profession de foi d'un pur Déiste, qui borne sa créance en un seul Dieu...

... Ce qu'on est en droit d'assurer, c'est que Voltaire mourut paisiblement, avec la résignation et le calme d'un philosophe qui se rejoint au grand Être. »

g) EXTRAIT DE « LA GAZETTE DE COLOGNE »

(Du 7 juillet 1778)

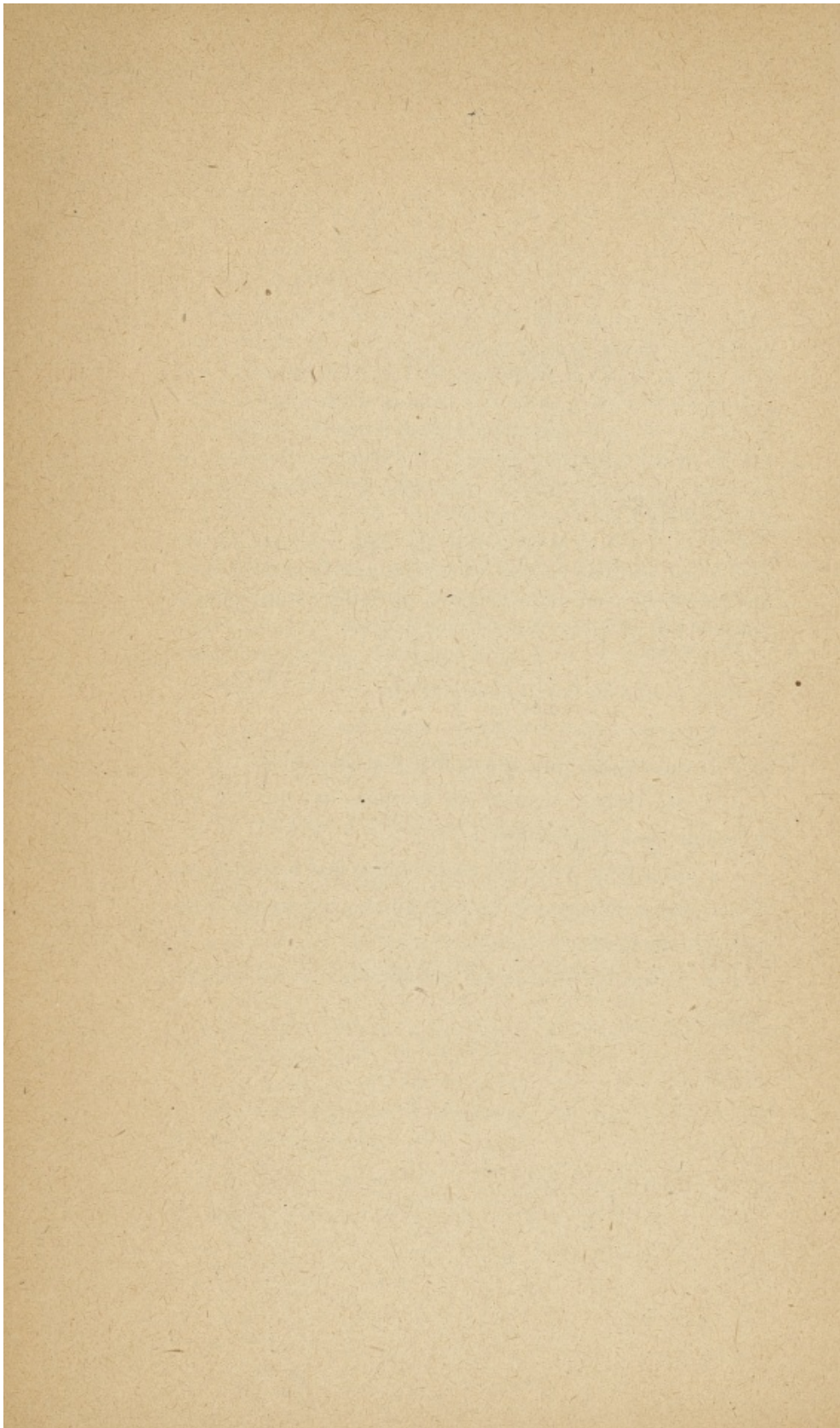
Cette mort n'a pas été une mort de paix. Si ce que mande de Paris un homme bien respectable, et ce qui est attesté d'ailleurs par M. Tronchin, témoin oculaire, et qu'on ne peut guère récuser, est bien exactement vrai : « Peu de temps avant sa mort, M. de V .. est entré dans des agitations affreuses, criant avec fureur. Je suis abandonné de Dieu et des hommes. Il se mordait les doigts, et portant les mains dans son pot de chambre, et saisissant ce qui y était, il l'a mangé. »

« Je voudrais, dit M. Tronchin, que tous ceux qui ont été séduits par ses livres eussent été témoins de cette mort. Il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle. » Ainsi a fini le patriarche de cette secte qui s'en croit honorée.

Il est inutile de faire remarquer que :

- 1° L'auteur de ladite lettre est anonyme ;
- 2° Il raconte des faits auxquels il n'a pas assisté ;
- 3° Il les raconte d'après un inconnu, car qui est cet « homme bien respectable ? »
- 4° L'autorité de Tronchin est invoquée mal à propos, car il n'a jamais affirmé que Voltaire ait été coprophage à ses derniers moments.

Donc valeur du témoignage presque nulle, sinon complètement.



CHAPITRE V

La dernière maladie

Essayons, maintenant que nous sommes en possession de tous ces témoignages contradictoires, de débrouiller l'histoire de la dernière maladie de Voltaire.

On peut cliniquement lui assigner plusieurs périodes :

La première s'étendrait du 10 au 25 février. Notons tout d'abord que le philosophe était parfaitement bien portant lorsqu'il entreprit son voyage, sans cela, comment un vieillard eût-il pu supporter sans trace de fatigue les quelque cent lieues qui séparent Ferney de Paris et rouler carrosse cinq jours durant au grand trot des chevaux de poste ?

Rappelons-nous qu'à peine arrivé chez le marquis de Villette, il se rendait à pied chez son vieil ami d'Argental

Voici donc un premier point mis en lumière : Voltaire était en parfait état à son arrivée à Paris.

Mais l'existence endiablée qu'on lui fait mener ne tarde pas à porter ses fruits :

Le 15. — Douleurs de vessie avec œdème des jambes. La strangurie apparaît, or, la strangurie n'est autre chose que

l'urination goutte à goutte, qu'on observe souvent dans les maladies de la prostate et de la vessie.

Cette triade persiste, avec des alternatives de mieux et de pire, sans trop gagner, mais sans jamais disparaître, jusqu'au 25 février.

A cette date s'ouvre la deuxième période, d'une façon solennelle et dramatique : c'est une hémoptysie, survenant brusquement, sans prodromes, à l'occasion d'un effort, disent les uns (Voltaire mourant), sans cause immédiate répondent les autres (Wagnière, Villette).

Cette hémorragie abondante, au dire des intimes — trois pintes de sang — semble à l'examen critique l'avoir été moins qu'on l'écrivit : nous savons par l'expérience journalière que les malades ou leur entourage accusent facilement des hémorragies formidables, « une cuvette, un seau de sang » ! Nous avons l'habitude de réduire ces assertions à leur juste mesure, et nous pouvons agir ainsi familièrement avec Voltaire. Wagnière a pu, de très bonne foi, indiquer trois pintes de sang vomies par le malade, mais il a pu ne pas les mesurer exactement, et surtout il n'avait pas le coup d'œil du clinicien habitué à ces sortes d'accidents.

Quoiqu'il en soit, l'hémorragie persista vingt-deux jours.

De quelle nature, cette hémorragie ?

Le Dr Roger (du Havre), qui a consacré un petit volume à Voltaire malade, la décrit comme de cause cardiaque. Sans insister sur cette affection cardiaque dont il est le seul à soupçonner l'existence, il en base la réalité sur les deux crises de rhumatisme articulaire qu'aurait présentées autrefois le philosophe et sur l'irrégularité de son pouls.

Ces deux arguments, discutables d'ailleurs en eux-mêmes, nous semblent tout à fait insuffisants. Le diagnostic est ultra léger (1).

De son côté, le D^rSeure (2) dans son ouvrage sur *les dyspeptiques*, consacre tout un long chapitre à Voltaire dont il se complait à décrire le mauvais estomac.

D'après lui nous avons affaire à une hématomèse et non plus une hémoptysie. Il s'exprime en ces termes :

N'est-il pas permis de diagnostiquer chez ce très ancien dyspeptique, sinon ce degré de maladie que nous avons appelé forme ulcéreuse de la dyspepsie, du moins la congestion et la vascularisation exagérée de la muqueuse stomacale qu'on observe généralement dans les dyspepsies de vieille date et qui peuvent également déterminer la gastrorrhagie, par simple transsudation du sang, par rupture d'un vaisseau athéromateux, ou mieux encore par une de ces érosions comme on en rencontre et qui sont complètement distinctes de l'ulcère rond.

On peut objecter à cette hypothèse que d'abord elle ne repose que sur une supposition de Seure ; qu'ensuite il n'y eut au cours de la dernière maladie de Voltaire aucun symptôme gastro-intestinal, et qu'enfin le procès-verbal de l'autopsie affirme l'intégrité absolue de la muqueuse stomacale.

Ces deux auteurs n'ont pas relié ce vomissement de sang aux trois symptômes déjà signalés : strangurie, œdème des jambes, douleurs vésicales. A notre avis, c'est dans ce rapprochement que nous rencontrerons la vérité.

En effet, chez un vieillard de quatre-vingt quatre ans,

1. *Voltaire malade*. (Etude historique et médicale) par le D^r Roger (du Havre), 1 vol. in-24. Marfan et Flammarion, 1883.

2. Seure. *Dyspepsie et Dyspeptiques*, 1 vol. in-12, Paris, 1885.

il serait absolument exceptionnel de constater une hémoptysie tuberculeuse.

D'ailleurs, jamais Voltaire ne présenta de signes de tuberculose pulmonaire, et que cette maladie l'ait attaqué seulement à la veille de sa mort, cela nous semble bien problématique.

Au contraire, il est infiniment logique de prendre cette hémoptysie comme une manifestation de fragilité de ses artères, fragilité qui dut céder devant une hypertension marquée. A quelques pages d'ici, nous essaierons de démontrer que notre malade est mort d'une affection chronique de son système génito-urinaire : hypertrophie de la prostate, rétention d'urine, catarrhe vésical, néphrite et urémie, telles sont les étapes de l'affection qui l'enleva. Admettant l'exactitude de ce diagnostic, rien ne s'oppose à ce que son hémorragie soit une « réaction de sûreté » analogue, comme le dit Wagnière « au jaillissement d'une fontaine dont l'eau est forcée ».

Le 19 mars, cette seconde phase se clôturait et Voltaire entra en convalescence.

Dans la première période, c'était *Irène* qui lui avait occasionné les fatigues les plus néfastes à sa malheureuse vessie ; dans la troisième, débarrassé du souci des tréteaux, il se créait de nouvelles occupations avec l'achat de l'hôtel de la rue Richelieu, et surtout avec son projet de Dictionnaire de l'Académie.

Du 19 mars au 11 mai, il mène de front, sans aucun accroc, les réceptions, le théâtre, les visites, les affaires, et le Dictionnaire, la politesse et la littérature...

Le 11 mai, c'est l'ultime période de l'inexorable maladie...

Ce jour-là, il est pris d'un violent accès de strangurie : le 12, il avale la fameuse fiole d'opium du maréchal de Richelieu qui, pour presque tous ses contemporains, fut la cause d'une sorte d'empoisonnement qui l'emporta ; le 13 et le 14, il présente du délire ; le 15, il reprend toute sa connaissance, il partage dès lors son temps entre des assouplissements voisins du coma, des souffrances intolérables qui lui firent endurer le martyre, et des moments de calme où il retrouvait son intelligence et sa lucidité des meilleurs jours.

Le 30 mai 1778, à onze heures et quart du soir, tout était fini : François-Marie Arouet de Voltaire n'était plus qu'un cadavre dont les restes, un jour de vengeance, seraient jetés à la voirie, comme ceux d'un criminel ou comme un chien crevé...

Dès avant l'heure dernière, sa famille s'était préoccupée de sa sépulture : sur le refus du curé de Saint-Sulpice d'inhumer le chef des philosophes en terre chrétienne, les intimes décidèrent de transporter le cadavre dans l'église abbatiale de Scellières, en Champagne, dont l'abbé Mignot était bénéficiaire.

Hâtivement on pratiqua l'autopsie et l'embaumement du mort, dans la nuit même du 30 au 31. Immédiatement après, on le revêtit d'une robe de chambre, on le coiffait d'un bonnet de nuit, on l'asseyait dans un carrosse, et sous la garde d'un valet, on l'expédiait ainsi à Scellières, où il n'arrivait que le 1^{er} juin à midi. Quatre heures après, on célébrait un office religieux devant le pauvre cercueil de bois auquel on l'avait confié : le lendemain, après une

grand'messe de Requiem, en présence d'un grand concours de prêtres, des membres de la famille, des amis et de la foule, on inhuma Voltaire en terre sainte, au grand désespoir des bigots.

Ce qu'il advint de ses cendres n'intéresse plus que les historiens, les médecins doivent s'arrêter là.

Nous possédons deux procès-verbaux d'autopsie qui se contrôlent et se complètent: nous allons les publier intégralement tous les deux. Le premier est un constat dans toute sa sécheresse.

Rapport de l'ouverture et embaumement du corps de M. de Voltaire, fait le 31 mai 1778, en l'hôtel de M. le marquis de Villette.

Le crâne ouvert, nous n'avons rien observé d'extraordinaire, le cerveau et le cervelet très sains, les viscères de la poitrine en très bon état; ceux du bas ventre n'offraient rien de particulier, excepté la vessie et le rein droit, celui-cy taché de marques gangréneuses par sa partie inférieure et postérieure; la vessie était décomposée, elle avait acquis l'épaisseur de plus d'un pouce à la partie supérieure et postérieure, cette substance était musqueuse et semblable à du lard, sa membrane nerveuse était disséquée par le pus qu'elle contenait. Il s'y était formé des espèces de tubercules qui étaient en suppuration, laquelle s'était fait jour à l'extérieur et transudait dans le bas ventre, se répandait sur les intestins qui avoisinaient la vessie, en manière de gelée. La glande prostrate était très volumineuse et entièrement squieuse. Tout le reste des viscères dans l'état naturel (A Paris, le 31 mai 1778. Signé: Try).

Le second, extrait de *Voltaire mourant*, ajoute quelques détails intéressants, notamment sur l'hémorragie pulmonaire et sur l'état du cœur...

On commença par l'ouverture du corps, et on l'embaumá

ensuite. Ce fut le sieur Brizard qui fit les deux opérations sous les yeux du sieur Try. Voici le résultat du procès-verbal d'ouverture.

La vessie remplie d'un pus très acre, très fétide, et de la quantité d'une pinte environ. La membrane adipeuse de la vessie qui doit être adipeuse, deséchée et raccornie, la vessie elle-même percée dans le fond, et laissant par cette ouverture communication dans l'abdomen ou la capacité du ventre, qui était aussi inondée de pus et d'urine.

La poitrine en bon état, le sieur Brizard remarque que le vaisseau dont la rupture avait causé la première maladie, était bien réuni, le cerveau parfaitement conformé enveloppé d'un petit duvet gélatineux et dans un état de fermeté qui n'est pas ordinaire dans les cadavres. Le cœur petit, mal conformé et flétri. Le chirurgien le détacha et le mit dans un vase de plomb qui, aussitôt, fut renfermé dans un cœur de vermeil avec cette inscription :

Son esprit est partout,
et son cœur est ici.

Nous pouvons ajouter que tous les contemporains qui citent cette autopsie ou qui en parlent incidemment s'accordent sur les altérations viscérales sus-mentionnées. Grimm répète le rapport médical sans changement, le prince Bariatinsky ajoute seulement que la vésicule biliaire était pleine de pus.

On sait que l'on trouve pour ainsi dire chez tous les vieillards un certain degré d'augmentation de volume de la prostate : souvent sans grand retentissement sur l'état général, il n'en fut pas de même chez notre malade, grâce à la coudure et au rétrécissement probable de l'urèthre, grâce également à la saillie faite par la tumeur au col de la vessie, il y eut rétention d'urine, d'où complication fréquente ; cystite chronique ou catarrhe vésical

des vieillards. Est-ce vrai dans le cas présent ? Indubitablement oui : les symptômes accusés par le malade : dysurie, douleurs vésicales suffiraient presque à établir le diagnostic, surtout si l'on considère l'état des urines ; tenant en suspension un dépôt indéterminé, fort probablement du pus, elles sont presque pathognomoniques. En même temps qu'elles s'altèrent, l'état général commence à devenir mauvais ; la digestion devient lente, pénible, l'appétit se perd ; il faut supplier Voltaire pour qu'il prenne un peu de bouillon ou de blanc-manger, Enfin, c'est l'urémie avec son cortège de symptômes.

Chez notre malade, l'urémie prit une allure lente, et affecta la forme comateuse ; la somnolence dominait, mais il était possible de la faire cesser par une excitation brusque, une question posée à haute voix, par exemple, une interpellation vive ; on put observer de l'apathie, de la torpeur, du retard dans les perceptions, de la paresse dans les actes volontaires. Par moments, on assista certainement à des crises convulsives, avec excitation, délire, peut-être hallucinations.

Cette combinaison de symptômes signifierait que l'on serait en présence de la forme mixte, forme de beaucoup la plus fréquente.

Comme dans toutes les urémies lentes, il y eut des périodes de rémission, pendant lesquelles le malade retrouva toute sa lucidité.

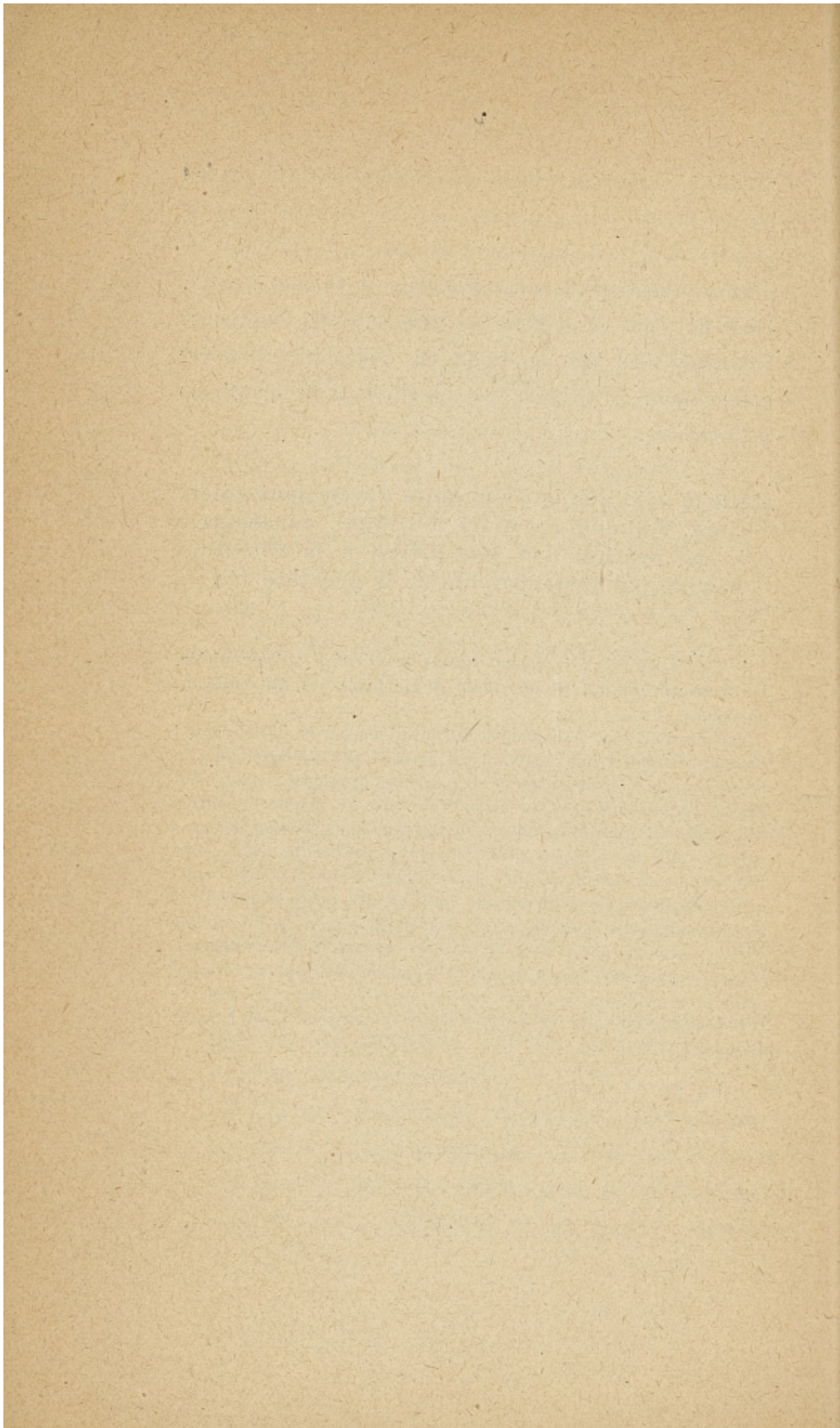
Ce tableau clinique est absolument approuvé par les deux relations de l'autopsie. Nous y trouvons d'une façon qui ne laisse subsister aucun doute la description d'un catharre vésical chronique passé à l'état aigu, avec

semble-t-il infection urinaire par perforation de la vessie : l'hypertrophie de la prostate est mentionnée dans le rapport de Try. Le rein droit présente des lésions de néphrite aiguë qui ne doivent plus nous étonner ; enfin, l'état du cœur ne semble pas permettre de soupçonner l'existence d'un mal de Bright de vieille date. Dernière constatation, il ne s'est pas produit de complications pulmonaires.

Donc la clinique et l'anatomie s'accordent volontiers. Voltaire est mort d'urémie, consécutive à une cystite, due elle-même à la rétention d'urine par hypertrophie de la prostate. (1).

1. C'est à peu près à la même conclusion qu'arrive notre confrère, le Dr Rattel, qui a écrit une thèse succincte sur les infirmités du philosophe.

« Quelle était donc cette maladie qui devait amener la mort du grand homme ? L'opium mis à part, il est évident que Voltaire était en possession d'une maladie grave des organes urinaires, maladie qui devait être fatale. Il nous est difficile de faire un diagnostic rétrospectif qui ait quelque précision, obligé que nous sommes de nous appuyer sur des données nécessairement insuffisantes. Nous nous hasarderons cependant à dire qu'une néphrite interstitielle expliquerait les hydropisies, les œdèmes localisés, les « éblouissements », les intermittences du pouls, le crachement de sang de la fin, qu'une cystite chronique peut être de nature tuberculeuse accompagnée d'hypertrophie prostatique donnerait la raison des troubles vésicaux signalés pendant la vie et des lésions observées après la mort... » (*Étude médico-littéraire sur Voltaire*. Thèse de Paris 1883, par J.-A.-A. Rattel).



CHAPITRE VI

La légende d'Ézéchiël

« Je mourrai, si je puis, en riant ».
Voltaire à d'Alembert, 26 juin 1766.

C'est maintenant que la tâche de l'historien va devenir délicate et ardue : il s'agit de dépeindre les derniers moments du vieillard, de décrire exactement les ultimes manifestations de sa chair et de sa pensée, enfin d'éclairer, grâce à une critique pénible et absolument désintéressée de textes pour la plupart tendancieux, le point le plus controversé dans l'histoire de cette mort mystérieuse.

Pour les uns, Voltaire — déiste, défenseur irréductible des causes justes, ennemi juré des préjugés, destructeur acharné des croyances, grand pourfendeur des prêtres, façonneur merveilleux de l'esprit moderne, dont le nom signifie progrès, justice et liberté — Voltaire mourut doucement, sans heurt ni secousse, comme on s'endort sereinement au crépuscule mauve d'un jour d'automne.

Pour les autres — et ceux-là ce sont les prêtres qu'il flagella sans répit, ce sont les pasteurs qu'il bafoua, ce sont les oppresseurs du peuple, ce sont les amis de l'ignorance et des ténèbres — pour les autres, il eut une fin

terrifiante. Le Seigneur, dans sa juste colère, lui infligea un châtement épouvantable : des tortures atroces, des douleurs effroyables, des hallucinations lancinantes, la vision de l'enfer et des diables — tout de rouge habillés, cornus et sarcastiques — la peur de l'au-delà — cet éternel repos — voilà le cortège de phénomènes qui dansèrent la farandole à son lit de moribond.

Qui de ces deux groupes irréductibles est plus voisin du puits de la vérité ? C'est ce que nous allons déterminer.

Voltaire mourut le 30 mai, à 11 heures du soir. Qui donc, à ce moment, se tenait près de lui ? Wagnière, malheureusement pour nous, se trouvait à Ferney. Tronchin ne le vit pas, ce samedi-là ; par contre, Lorry et Thierry, tous deux en médecins, le visitèrent à 10 heures du soir. L'abbé Gaultier, d'après son mémoire, le quitta vers 8 heures.

Il n'y avait à son chevet que la famille : M^{me} Denis, l'abbé Mignot, M. d'Hornoy, les hôtes de la maison, M. et M^{me} de Villette, enfin des amis parmi lesquels M. de Villevieille et deux domestiques la garde Roger et le valet de chambre Morand.

De tous ceux-là, quelques-uns ne témoignèrent jamais ; ce sont : Morand, Villevieille, Lorry et Thierry, la famille et Villette. Nous n'aurons donc plus à les faire intervenir dans la discussion.

L'abbé Gaultier se contenta d'un rapport officiel, n'intéressant que ses supérieurs ecclésiastiques, et portant uniquement sur des questions de conscience et de dogme. Mais n'est-il pas permis de penser que si vraiment la mort de Voltaire avait été si terrifiante il n'aurait pu s'empê-

cher d'en toucher un mot ? Or, nous n'avons relevé dans sa déposition aucune allusion aux phénomènes presque surnaturels que nous trouvons relatés ailleurs.

Nous avons dit au début de ce chapitre qu'il nous faudrait prendre position dans un camp, celui des philosophes ou celui des prêtres. Essayons tout d'abord d'éclairer notre lanterne.

Wagnière, revenu, de Ferney trop tard pour recueillir les dernières paroles de son maître, arriva cependant assez tôt pour faire une enquête minutieuse sur les circonstances qui venaient de lui échapper. Les témoignages qu'il écouta n'avaient guère eu le temps de se modifier ; s'ils avaient été faussés, d'autres témoignages encore frais les eussent immédiatement infirmés, et quelle est sa conclusion ? « Ce grand homme expira avec la plus parfaite tranquillité... Dix minutes avant de rendre le dernier soupir, il prit la main du nommé Morand, son valet de chambre, qui le veillait, la lui serra, et lui dit : « Adieu, mon cher Morand, je me meurs. »

Ce son de cloche est reproduit fidèlement dans les correspondances de Grimm, de d'Alembert, de Laharpe, dans la dépêche du prince Bariatinsky, et dans Condorcet.

Or, avons nous le droit de suspecter la parole de ces gens-là ? Quelle conspiration auraient-ils donc ourdie, et dans quel but ? Ils se seraient ainsi engagés au silence ; ils auraient solidairement ouaté la mort de leur grand homme de douceur et de béatitude ? Et, pendant ces longues années où, dispersés par les mille exigences de chaque jour, ils avaient cessé leur commerce régulier, ils n'auraient jamais laissé échapper une miette de leur secret ? Pas un de leurs

ennemis n'a osé leur jeter au visage une accusation franche de mensonge et de déloyauté ? Pas une voix ne s'est élevée du silence pour abattre leur pieux échaffaudage d'inventions.

Allons donc ! Jamais la maison ennemie n'eut laissé échapper une occasion éclatante de faire triompher sa cause : si les philosophes avaient menti, il est belle lurette qu'on les eut démasqués.

Et qui pouvons-nous mettre en parallèle avec eux ? Des anonymes, ou des sectaires, comme nous allons le voir de suite.

Pour la première fois, *la Gazette de Cologne*, le 7 juillet 1778, publie une lettre d'un inconnu datée du 1^{er} juillet, et relatant le fameux incident que les écrivains catholiques vont reprendre dès lors et développer sur un mode solennel.

Nous l'avons publiée *in extenso*, à la page 49.

Il ne faut pas oublier les liens invisibles qui reliaient *la Gazette de Cologne* au clergé parisien et surtout à la Compagnie de Jésus. Nous remarquons dans cette pièce un procédé souvent employé par les détracteurs du philosophe : un anonyme (l'auteur) cite un deuxième anonyme (l'homme bien respectable), lequel met en avant un témoin : M. Tronchin.

Qu'avait donc dit ou écrit le médecin ?

Il avait déjà, durant la maladie de Voltaire, pronostiqué le genre de mort de son client.

Voltaire est très malade. S'il meurt gaiement, comme il l'a promis, je serai bien trompé : il ne se gênera pas pour ses intimes,

il se laissera aller à son humeur, à sa poltronnerie, à la peur qu'il aura de quitter le certain pour l'incertain. Le ciel de la vie à venir n'est pas aussi clair que celui des îles d'Hyères ou de Montauban pour un octogénaire né poltron et tant soit peu brouillé avec l'existence éternelle. Je le crois fort affligé de sa fin prochaine, je parie qu'il n'en plaisante point. La fin sera pour Voltaire un fichu moment. S'il conserve sa tête jusqu'au bout, ce sera un plat mourant.

(Lettre à son frère, s. d.)

Cette lettre pourrait nous mettre déjà en défiance, car on y saisit une menace de curiosité hargueuse, une malveillance à peine déguisée. Aussi, elle viendra nous hanter malgré nous tout à l'heure, lorsque nous disséquons la fameuse épître à Bonnet, tant de fois publiée. Nous y verrons la joie du médecin qui ne s'est pas trompé, le triomphe du praticien dont le diagnostic se confirme, peut-être aussi le bonheur sadique de contempler le maître de la pensée devenu une pauvre loque tirillée par la douleur et dont l'esprit bat la campagne...

Citons, sans plus attendre, les passages principaux de cette célèbre lettre.

Si mes principes, mon bon ami, avaient eu besoin que j'en serrasse le nœud, l'homme que j'ai vu dépérir, agoniser et mourir sous mes yeux, en aurait fait un nœud gordien, et, en comparant la mort d'un homme de bien, qui n'est que la fin d'un beau jour, à celle de Voltaire, j'aurais vu bien sensiblement la différence qu'il y a entre un beau jour et une tempête, entre la sérénité de l'âme d'un sage qui cesse de vivre et le tourment affreux de celui pour qui la mort est le roi des épouvantemens. Grâce au ciel, je n'avais pas besoin de ce spectacle; cependant, *Olim meminisse juvabit*.... Dans l'intervalle des deux séances (de l'Académie), il a pris en bonne fortune tant de drogues et a

fait toutes les folies qui ont hâté sa mort, et qui l'ont jeté dans l'état de désespoir et de démence le plus affreux. Je ne me le rappelle pas sans horreur. Dès qu'il vit que tout ce qu'il avait fait pour augmenter ses forces avait produit un effet tout contraire, la mort fut toujours devant ses yeux. Dès ce moment, la rage s'est emparée de son âme. Rappelez-vous les fureurs d'Oreste : *Furiis agitatus obiit...* »

(Tronchin à Bonnet, 27 juin 1778).

Sans nous arrêter outre mesure à cette étrange corrélation entre les tourments de la mort et l'honnêteté de la vie, sans nous donner la peine de discuter cet axiome : « les criminels ont une mort abominable, et les braves gens une mort sereine ! », nous ferons remarquer que cette lettre ne prouve rien en elle-même. Elle constitue un chef-d'œuvre d'imprécision : remplie de paroles sybillines, elle laisse entrevoir tout ce que l'imagination du lecteur peut inventer de plus épouvantable. Qu'y a-t-il au fond de tout ce verbiage ? Que Voltaire, durant quelques jours précédant sa mort, a souffert. Ce n'est pas contestable — et ce n'est pas contesté. Mais, quant aux circonstances exactes, quant aux faits indiscutables, rien, pas un mot.

Nous savons d'ailleurs que l'opinion de Tronchin à l'égard de son malade, n'avait rien de très favorable. L'inimitié de ces deux hommes remontait loin : à son arrivée à Genève, en 1755, le médecin s'était laissé prendre aux chatteries d'Arouet, qui avait besoin de son crédit et de sa science. Mais bientôt, la lune de miel se mua en lune rousse ; Voltaire était d'abord le plus désagréable des malades, affichant avec ostentation une multitude de maladies plus diplomatiques que réelles, ne suivant pas

les ordonnances du médecin, ou les modifiant à sa fantaisie.

A ces raisons d'ordre déontologique, s'ajoutèrent des raisons morales et politiques : Tronchin était avant tout un homme droit, loyal, franc, à la conscience propre. Voltaire, ma foi, lui constituait un contraire parfait : menteur, roué, peu délicat, il accumula tant de vilenies qu'il finit par changer en aversion croissante la prudente réserve qu'avait toujours observée l'Esculape genevois.

Enfin, les attaques du philosophe contre la religion et contre le Grand Conseil, comblèrent la mesure : les relations se tendirent, les rapports s'espacèrent et la rupture s'établit petit à petit sans qu'un scandale vienne la sanctionner.

En 1778, Tronchin soignait non un ami, mais un malade curieux à observer : fut-il un témoin impartial ? Il est permis de répondre non, si on considère la lettre à son frère, dans laquelle il prévoit ce qui va se passer, et le début de la lettre à Bonnet, où il établit la correspondance de la vie honnête et de la mort heureuse.

Ce qu'il importe de constater, c'est qu'il ne fut jamais question dans sa correspondance de cette prétendue coprophagie tant reprochée au mourant. C'est pourtant sur sa déposition que repose l'accusation formulée dans *la Gazette de Cologne*.

Lorsque Wagnière en eut connaissance — très tard, en 1787 — il ne put demander son avis au docteur, mort depuis six ans. Il se rabattit sur son cousin Tronchin des Délices ; celui-ci, le 25 janvier 1787, lui répondait que ce



propos n'était pas dans la manière du docteur, et qu'il n'en avait pas eu connaissance.

Voilà donc sur quoi repose ce conte répugnant, une phrase de Tronchin qu'il n'a pas prononcée.

L'accusation que l'on se confiait mystérieusement à l'oreille ayant eu la consécration du grand jour, en s'étalant dans *la Gazette de Cologne*, allait avoir une brillante fortune, et s'amplifier de la belle manière.

C'est le père Élie Harel qui, le premier, la reprend, dans son *Voltaire : Recueil des particularités curieuses de sa vie et de sa mort*.

C'est après la sortie de MM. le curé de Saint-Sulpice et l'abbé Gaultier que M. Tronchin, médecin de Voltaire, le trouva dans des agitations affreuses, criant avec fureur : « je suis abandonné de Dieu et des hommes » et portant les mains dans son pot de chambre, saisissant ce qui y était, il l'a mangé. Le Dr Tronchin, qui a raconté ce fait à des personnes respectables, n'a pu s'empêcher de leur dire : « je voudrais que tous ceux qui ont été séduits par les livres de Voltaire eussent été témoins de sa mort, il n'est pas possible de tenir contre un pareil spectacle. » On peut donc dire que Voltaire a lui-même accompli cette prophétie d'Ézéchiël, dont il s'était tant moqué : *Et quasi subcinericium hordeaceum comedes illud, et stercore, quod egreditur de homine, operies illud.*

Qu'y a-t-il de nouveau dans cet étrange morceau ? Rien, sinon que M. Tronchin aurait raconté un fait à des « personnes respectables » — encore des inconnus que le père Élie se garde bien de nommer. Par contre, on y remarque pour la première fois un but, — oh ! inavoué naturellement.

« Voltaire lui-même a accompli cette prophétie d'Ézéchiël ! » Voilà la raison de cette légende inventée à plai-

sir, voilà le pourquoi de ces racontars de commères en mal de médisance. Voltaire qui osa se gausser de la Bible, qui osa en faire remarquer les erreurs et les côtés comiques, qui osa plaisanter le bienheureux Ézéchiël, Voltaire puni par où il avait péché, et sur le tard, au seuil de l'éternité, courbé par la main du Seigneur vers ce repas stercoral dont il avait tant ri ! Quel thème à développer, avec toute la redondance et la sonorité de l'éloquence de la chaire ! Quelle leçon pour les mauvais esprits, les hérétiques et les mal-pensants !

Effectivement, le philosophe avait persiflé d'une façon badine le prophète condamné par Dieu à une peine quelque peu nauséuse. Plusieurs fois, il y revint au cours de ses ouvrages de critique religieuse, mais jamais avec autant d'esprit que dans ses instructions à frère Pediculuso.

XIV

Si vous déjeunez avec Ézéchiël, prenez garde, notre cher frère, n'altérez point son texte comme vous avez déjà fait ; c'est un péché contre le Saint-Esprit. Vous avez osé dire que Dieu ordonna au prophète de faire cuire son pain avec de la bouse de vache : ce n'est point cela, il s'agit de mieux. Lisez *la Vulgâte*, Ézéchiël, chapitre IV, v. 12. *Comedes illud et stercore quod egreditur de homine operies illud in oculis eorum.* « Tu le mangeras, tu le couvriras de la merde qui sort du corps de l'homme. » Le prophète en mangea et il s'écria : « Pouah ! pouah ! pouah ! *Domine Deus Meus ecce anima mea non est polluta.* » Pouah ! pouah ! pouah !

Seigneur mon Dieu, je n'ai jamais fait de pareil déjeuner ». Et le Seigneur, par accommodement, lui dit : Je te donne de la fiente de bœuf au lieu de merde d'homme. »

(Instructions du gardien des capucins de Raguse à frère Pediculuso, partant pour la Terre-Sainte, 1768, § 14).

Mais la parole de Tronchin ne suffisant pas, on essaya plus tard de faire intervenir dans la discussion d'autres témoignages plus probants, M^{me} de Villette fut ainsi mêlée au débat. En 1835, un certain Depery s'exprimait ainsi dans sa *Bibliographie des hommes illustres du département de l'Ain*.

Jusqu'ici des nuages d'obscurités et de contradictions ont entouré les derniers moments de Voltaire. Mais, puisque l'occasion se présente, nous pourrions en parler sagement, car nous avons été à même d'en recueillir toutes les circonstances de la bouche de M^{me} la marquise de Villette, chez qui Voltaire mourut. M^{me} de Villette était sœur de M. Roulph de Varicourt, évêque d'Orléans, dont nous avons été secrétaire pendant plusieurs années. Pendant les fréquents séjours que ce vénérable prélat faisait à Paris, nous logions avec lui chez M^{me} sa sœur. Nous avons donc été à même d'entendre raconter en famille et dans l'épanchement de l'intimité les scènes qui se passaient au lit de mort de Voltaire. Nous ne citerons qu'en substance les particularités nombreuses que nous tenons de M^{me} de Villette, qui nous honorait de sa confiance : « Rien n'est plus vrai, disait-elle, que ce que M. Tronchin raconte des derniers instants de Voltaire ; il poussait des cris affreux, il s'agitait, se tordait les mains, se déchirait avec les ongles. Peu de minutes avant de rendre l'âme, il demandait l'abbé Gautier.

Plusieurs fois M^{me} de Villette voulut envoyer chercher un ministre de Jésus-Christ ; les amis de Voltaire, présents dans l'hôtel, s'y opposèrent craignant que la présence d'un prêtre recevant le dernier soupir de leur patriarche ne gâtât l'œuvre de la

philosophie et ne ralentit les adeptes qu'une telle conduite de la part de leur chef aurait condamnés.

A l'approche du moment fatal, un redoublement de désespoir s'empara du moribond ; il s'écria qu'il sentait une main invisible qui le trainait au tribunal de Dieu, il invoquait avec des hurlements épouvantables Jésus-Christ qu'il combattit toute sa vie ; il maudissait ses compagnons d'impiété, puis invoquait et injurait le ciel tour à tour ; enfin, pour étancher une soif ardente qu'il étouffait, il porta à sa bouche son vase de nuit ; il poussa un dernier cri, et expira au milieu de ses ordures et du sang qu'il avait répandu par la bouche et par les narines.

Voici donc pour la première fois un témoignage précis — il s'agit non plus d'un anonyme, mais de la marquise de Villette. Pour comble de bonheur, il existe même un témoin, M. de Varicourt. Allons-nous croire sans discussion les assertions de ce Depery ? Non.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur son récit pour en saisir l'esprit tendancieux. Il respire la haine de la philosophie ; on y voit la conjuration des sectaires qui veulent isoler Voltaire malgré lui, des secours de la religion, car c'est le patriarche qui a de lui-même réclamé l'abbé Gautier ! Or, nous savons que c'est inexact. On pourrait nous dire que tout cela n'est que du sentiment, soit, mais voici un argument d'autre valeur. Lorsque ce récit parut en 1835, les deux témoins mis en cause étaient morts. M. de Varicourt en 1822, M^{me} de Villette en 1822 également. Que reste-t-il pour affirmer la véracité de l'anecdote ? Depery. C'est insuffisant.

D'autant plus que nous possédons un autre témoignage de la marquise de Villette, et celui-là daté de 1817, c'est-à-dire paru de son vivant, par conséquent plus vraisemblable, et méritant mieux confiance.

Extrait de lady Morgan : La France

(Treuttel et Wurtz, 1817)

... — M^{me} de Villette ne le quitta pas un instant : « Jusqu'au dernier moment, me dit-elle, tout respira la bienveillance et la bonté de son caractère ; tout annonça en lui la tranquillité, la paix la résignation, sauf le petit mouvement d'humeur qu'il montra au curé de Saint-Sulpice, quand il le pria de se retirer en lui disant : « Laissez-moi mourir en paix. »

Que nous voilà loin de ses déclarations à Depery !

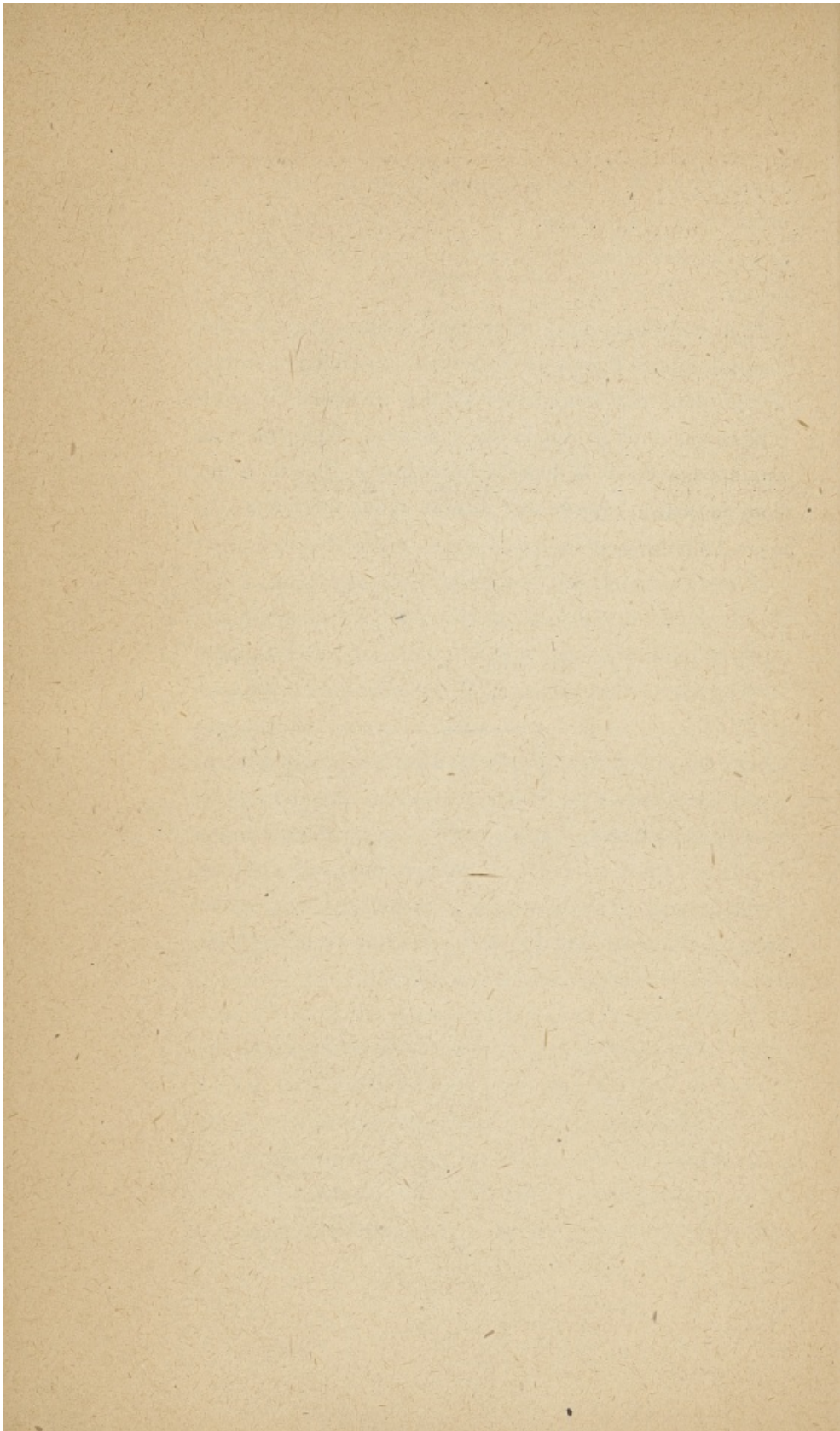
Il ne nous reste plus qu'un seul témoignage à analyser : c'est le manuscrit publié par M. Lachèvre en 1908.

Les détails qu'il indique avec une précision de physiologiste, nous sont pour la plupart nouveaux : mais quelle est leur source ? A lire bien attentivement ce document on est frappé de la place qu'y tient la femme Roger. On dirait qu'elle se donne à plaisir une importance démesurée ; sans cesse on y découvre une série de menus faits où elle joue un rôle capital.

C'est ainsi qu'elle eut l'ongle *fracassé* d'un coup de canne et qu'une autre fois, elle reçut à la tête une jatte de porcelaine. Si l'on considère que les sondages vésicaux et les bains devaient être donnés dans la plus stricte intimité, si l'on rapproche de cette remarque la fréquence avec laquelle le nom de la garde Roger revient sous la plume du narrateur, on ne peut s'empêcher de soupçonner cette femme d'être le principal témoin de ce réquisitoire ; or, nous savons par expérience quelles restrictions il faut apporter à ces dépositions féminines. Nous savons également que cette

enquête, c'est M. Lachèvre qui l'établit, fut exécutée par un membre du clergé ; nous savons enfin qu'elle resta secrète et ne put être réfutée. Nous avons donc le droit de la suspecter.

Nous concluons donc en prenant position dans le clan des philosophes. Pour nous. Voltaire eut une agonie sereine : plongé dans une somnolence voisine du coma, il glissa doucement dans le monde des ténèbres, échappant ainsi aux épouvantes de la dernière heure que le Dieu de bonté, dans sa justice, réserve aux impurs et aux méchants.



CONCLUSIONS

Et maintenant que nous avons discuté sur des textes irrécusables, que nous avons fait la critique impartiale des témoignages que nous tenions sous les yeux, il nous semble avoir établi de façon logique les deux conclusions suivantes :

1° Voltaire mourut d'hypertrophie de la prostate, avec rétention d'urine, catarrhe chronique de la vessie et urémie;

2° La fin de Voltaire fut une fin heureuse et sereine. Après avoir souffert beaucoup, il passa doucement du sommeil à la mort. Jamais à ses derniers moments il ne mangea ses excréments. Cette légende fut inventée de toutes pièces par des gens intéressés qui espéraient en vouant ainsi le philosophe à des tortures physiques, annonçant les infernales, terroriser l'âme de la foule, et forcer l'esprit philosophique, l'esprit du mal, à rentrer dans le néant d'où la puissance créatrice du patriarche de Ferney avait su le faire surgir.

Vu pour le Doyen,
L'assesseur
POUCHET

Vu : le Président de la thèse,
DEBOVE

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur
LIARD

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — AVANT-PROPOS.....	11
II. — LES DÉBUTS DU VOYAGE.....	16
III. — L'HÉMOPTYSIE.....	23
IV. — L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN.....	31
V. — LA LUMIÈRE DES TEXTES.....	37
VI. — LA DERNIÈRE MALADIE.....	51
VII. — LA LÉGENDE D'EZÉCHIEL.....	61
VIII. — CONCLUSION.....	75



